

En Direct du Conseil



*Les petites et grandes nouvelles
de notre commune*

Meilleurs Vœux pour 2022



n° 192

Décembre 2021-Janvier 2022

Menuiserie - Ebénisterie - Bois - PVC - Alu
Eurl GARAND Ludovic
 Restauration de meubles anciens
 Cuisines - Aménagement de combles
 Portails bois - PVC - Alu
 Tél. 02 47 95 75 38 - 06 32 36 15 48
 «Le Carrol Guérin» 37120 Léméré
 ludoeurl@orange.fr

VIN DE CHINON
Pierre Jautrou
 Rouge
 Rosé
 Rosé pétillant
 Jus de raisin pétillant
 06 80 43 79 25
 pierre.jautrou@wanadoo.fr
 www.pierrejautrou-chinon.fr
 12 route de Chinon 37500 Anché




ECO artisan
 La nouvelle énergie du bâtiment

SARL DUPONT-MERCIER
 Plomberie
 Chauffage
 Électricité
 Énergies Renouvelables

42, rue de la Gautraie 37500 ANCHÉ
 Tél : 02 47 93 07 22 - Fax : 02 47 93 10 24
 Mail : dupont-mercier@orange.fr





ATELIER DE PIERRE
 TAILLE, FAÇONNAGE & SCULPTURE
HÖEFMAN
 • Lucarnes, piliers, évier...
 • Artisanat d'art
 06 90 04 99 31

ATELIER D'ARTS
 PLASTIQUES & GRAPHIQUES
GÉRALDINE MORISSET
 • Conceptions visuelles
 • Créations artistiques
 06 73 18 80 40

LES ATELIERS DU LAC
 lesateliersdulac.com

CRÉATIONS ARTISTIQUES & ARTISANALES
 14, le Lac, 37120 Champigny-sur-Veude • contact@lesateliersdulac.com

Audilab Profitez d'aides auditives de **qualité**
 Ensemble, pour une belle écoute

100% REMBOURSÉES™

BILAN AUDITIF⁽¹⁾ GRATUIT

1 MOIS D'ESSAI⁽²⁾ CHEZ VOUS GRATUIT

4 ANS DE GARANTIE SERVICES INCLUS

(1) Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir conditions en magasin - (2) Test non médical - (3) Sur prescription médicale et sans engagement.

CHINON 02 47 98 07 71 - 2, rue Hoche - Place Jeanne d'Arc - Tous nos centres sur www.audilab.fr

Bertrand DOUSSET
 Cuisinier Traiteur
 05 49 20 40 86
 15 Ter, rue Clément Touillet - 86230 ST GERVAIS LES 3 CLOCHERS
 traiteur@bertrand-dousset.fr
www.dousset-traiteur.fr



CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
 Neuf et Rénovation
 Ramonage
 Démoussage
J. Mickaël DANIEAU
 4 route de Chinon - 37120 LEMERE
 Tél. 02 47 95 70 80
 Port. 06 03 26 86 49





SOMMAIRE



Edito

L'année 2022, est arrivée avec son lot d'espoirs, de projets personnels, ou collectifs en ce qui concerne la municipalité, et malheureusement aussi avec son cortège d'incertitudes puisque le contexte sanitaire est encore bien compliqué !

- » PAGE 3
 - » ÉDITO
- » PAGE 5
 - » COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2021
 - » DISTRIBUTION DES SACS POUCELLE
- » PAGE 7
 - » LE MOT DES ASSOCIATIONS
- » PAGE 8
 - » RECENSEMENT CITOYEN
 - » DÉPOSER SON PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE
- » PAGE 9
 - » LE RECENSEMENT DES HABITANTS
- » PAGES 10 & 11
 - » TOUT SUR LES CONCESSIONS FUNÉRAIRES
- » PAGES 12 A 14
 - » ORDURES MÉNAGÈRES : DU NOUVEAU
- » PAGE 15
 - » L'ÉTANG D'ASSAY - ESPACE NATUREL SENSIBLE
- » PAGES 16 & 17
 - » ÊTES-VOUS CHIONOSPHÉROPHILE ?
- » PAGE 18
 - » LE SYNDICAT DE LA MANSE ÉTENDU
- » PAGE 19
 - » LE SOUVENIR FRANÇAIS
 - » AGIR POUR L'EMPLOI
- » PAGE 20
 - » LE SYNDICAT DES CAVITÉS 37
- » PAGE 21
 - » LA BRÈVE DE PLUME PAPOTE
- » PAGES 22 & 23
 - » CET HIVER, ON VOIT ROUGE !
- » PAGE 24
 - » LE RELAI PETITE ENFANCE (EX RAM)
- » PAGE 25
 - » DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DES 2 RIVIÈRES
- » PAGE 26
 - » LES CHIFFRES 2021
- » PAGE 27
 - » AGENDA
- » PAGE 28
 - » GLOSSAIRE
 - » INFO PANNEAU POCKET

En novembre, nous avons décidé de ne pas organiser de cérémonie de vœux et bien nous en a pris ! Depuis deux ans ce fichu virus dicte nos vies et compromet nos projets. Pour la 3^{ème} année consécutive, je n'aurai pas le plaisir de partager avec vous ce moment privilégié d'échanges et de convivialité.

Beaucoup d'entre vous sont fatigués de cette situation, mais trouvent, je l'espère, dans notre qualité de vie, un espoir de patienter pour espérer des jours meilleurs.

L'Histoire nous a prouvé que l'être humain avait une formidable capacité à s'adapter et à rebondir et je suis certaine que nous sortirons encore plus forts de cette crise.

Avant d'aborder ce nouveau cap, petit retour sur 2021, année pendant laquelle beaucoup de projets ont malgré tout pu être réalisés : relooking de la salle du conseil municipal avec du mobilier neuf, des radiateurs moins énergivores et un rafraichissement pictural qui lui apporte une touche de fraîcheur et de modernité ; création de toilettes pour les bénévoles de notre bibliothèque qui leur permettront de ne plus utiliser celles de la salle des fêtes, configuration gênante lorsque cette dernière est louée ; Le mobilier urbain s'est enrichi de 2 bancs, placés devant la salle des fêtes et de 3 banquettes dont 2 ont été installées derrière la mairie et la dernière disposée devant le jardin du souvenir au cimetière ; défense incendie renforcée qui voit la quasi-totalité de la commune dotée en équipement de lutte contre les sinistres. Il reste quelques hameaux à couvrir en 2022 et quelques points problématiques pour lesquels il nous faudra trouver une solution pour 2023.

Côté culturel, grâce à une petite embellie sanitaire à la fin de l'été, nous avons pu organiser une soirée festive avec le Trio Indigo qui nous a ravies avec ses chansons françaises mixées à la sauce jazzy et sa chanteuse, Anne, talentueuse danseuse de claquettes. Le comité des fêtes a été associé à cette manifestation et malgré la météo plus que maussade vous avez été très nombreux à profiter de cette soirée qui s'est achevée par un très beau feu d'artifice.

2022 s'ouvre avec des projets tout aussi ambitieux : défense incendie comme je l'ai indiqué plus haut et dont vous trouverez le détail dans ce bulletin ; 4^{ème} et dernière phase de travaux sur l'église St Hilaire, notamment ses façades Est et Nord ; remplacement du broyeur communal qui s'essouffle, ...

Une attention particulière sera portée sur la largeur de nos chemins qui rétrécit comme peau de chagrin à chaque année qui passe, grignotée par les cultures qui débordent sur le domaine communal.

Un projet de re-délimitation de l'emprise communale de certains chemins est à l'étude, sous réserve de réponses juridiques quant à la refacturation des bornages aux agriculteurs indécidés.

L'année nouvelle est aussi celle du recensement de la population, exercice que je redoute au plus haut point, tant la population de notre commune a baissé en 6 ans ! Cette diminution signifiera à court terme une réduction de nos dotations et donc des marges de manœuvres financières qui iront en s'amenuisant.

Le comice agricole va reprendre du service en septembre avec pour thème « du producteur au consommateur » et la participation d'artisans et producteurs locaux qui le souhaiteront.

Côté administratif, il va falloir nous mettre en règle avec le Règlement Général de Protection des Données, et la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde, document indispensable en cas d'incident ou d'accident de grande envergure qui impacterait la population.

Enfin, il ne vous a pas échappé que 2022 sera une année d'élections, en avril et en juin.

Avant d'en terminer, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi Lémeré pour s'y installer. Puissent-ils y trouver la quiétude et la sérénité auxquelles ils aspirent.

J'ai également une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté l'an passé et je compatis à la peine qu'ont ressentie leurs familles.

Je n'oublierai pas de remercier les annonceurs, de plus en plus nombreux, qui ont bien voulu nous confier leur publicité, l'Association des Maires qui nous soutient activement depuis le début de cette crise, le Département et la Préfecture pour leur participation financière à la réalisation de nos projets.

J'associe à ces remerciements les conseillers municipaux qui s'impliquent dans la vie communale afin que notre village reste agréable à vivre.

Et pour conclure, je remercie l'ensemble du personnel communal, toujours présent, qui œuvre avec le sourire et beaucoup d'efficacité, pour vous rendre le meilleur service possible.

La nouvelle année est un livre de 366 pages blanches. À nous d'en écrire l'histoire et de faire de chaque jour un chef d'œuvre avec toutes les couleurs de la vie.

Pour 2022, je nous souhaite une année :

<i>Bienveillante</i>	<i>Audacieuse</i>
<i>Optimiste</i>	<i>Novatrice</i>
<i>Nimbée de bonheur</i>	<i>Nourrie de projets</i>
<i>Normale</i>	<i>Enthousiasmante</i>
<i>Eblouissante</i>	<i>Engagée</i>

Prenez bien soin de vous.
Je vous souhaite le Meilleur pour 2022.
Très Bonne Année à tous.
Le Maire,

Martine Jusseau

Pour tous vos projets de restauration

de Monuments Historiques

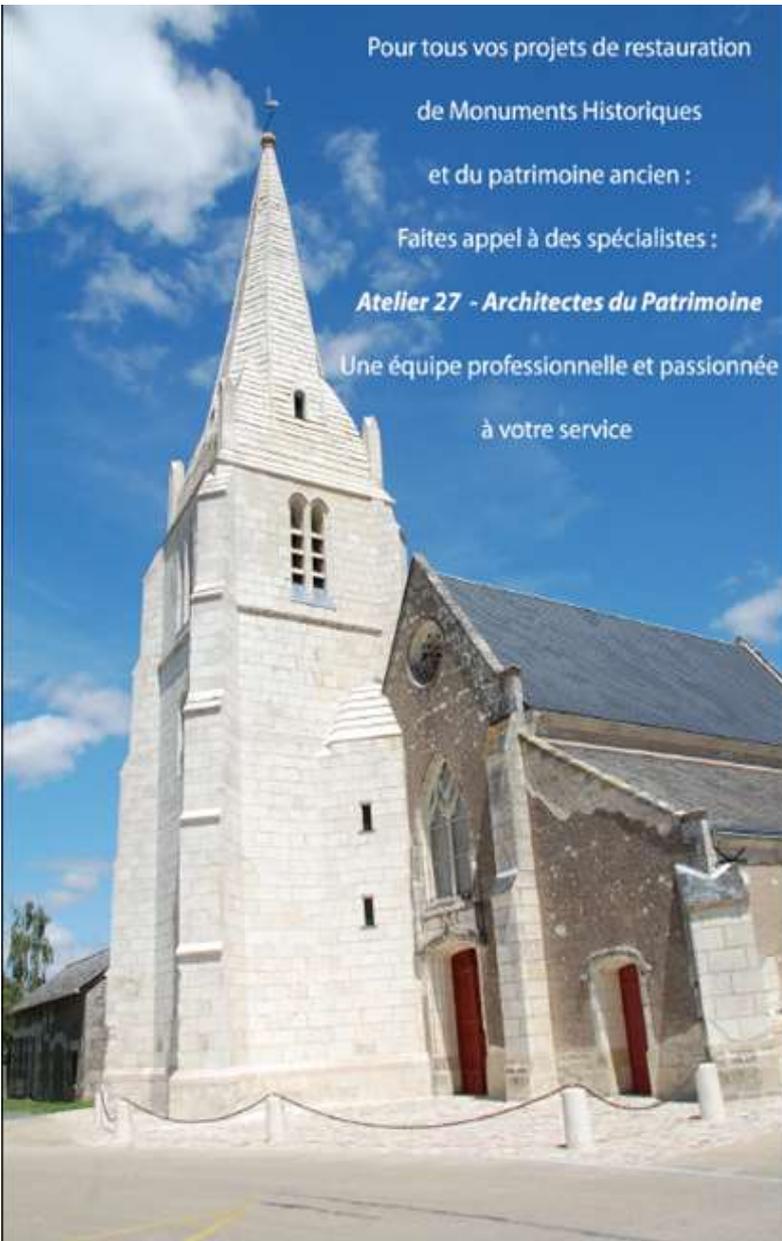
et du patrimoine ancien :

Faites appel à des spécialistes :

Atelier 27 - Architectes du Patrimoine

Une équipe professionnelle et passionnée

à votre service



Atelier 27 - Architectes du Patrimoine
34, Place du général de Gaulle
37500 CHINON
02.47.97.60.24 contact@atelier27.fr

Location de plantes cérémonies officielles et privées

Plantes à massifs
Arbres et arbustes
d'ornement
Vivaces
Arbres fruitiers
Plantes méditerranéennes
Agrumes
Poteries



Ets
Hervé MARQUET
Horticulture - Pépinières

Rue René Cassin - St.Lazare 37500 CHINON

Tél. : 02 47 58 55 76 - 06 88 83 91 75

E-mail : hervé.marquet@wanadoo.fr

Retrouvez nous sur facebook : pépinière marquet

ELECTRICITE GENERALE

Port. 06 72 07 83 66 Fixe 02.47.95.31.69

3, La Croix de Relay 37120 JAULNAY

DURAND David SASU

Installation - Neuf - Rénovation - Dépannage
Mise en conformité
Motorisation de portail - VMC - Chauffage

Email: durandelectricite@sfr.fr

Devis gratuit

TRAVAUX PUBLICS

Yannis CHALLUAU

Assainissement - Terrassement

Aménagement de cours et allées

Démolition

Raccordement au tout à l'égout

3 ZA, rue de la gare - 37500 LIGRÉ

02 47 93 33 61



EARL ROCHER SYLVAIN

PRODUCTEUR « ASPERGES DU PAYS DE RICHELIEU
COEUR DE TOURAINE »

06.84.48.69.02

LA TRÉCHANDÈRE, 37130 LEMERÉ



Groupama

PARIS VAL DE LOIRE

MENUISERIE GUERIN YOANN

Menuiserie intérieure et extérieure

BOIS - PVC - ALU - Parquet, cuisine, portail ...

Fabrication - Pose - Agencement

Les Bruères 37120 LÉMERÉ

guerinyoann37@free.fr

Tél. 06 60 84 71 49



Conseil Municipal

Séance ordinaire du 9 décembre 2021

Présent.es : Mmes JUSZCZAK, TERRIEN, GUERIN, NEVEU, MM. CHAMPIGNY, ROCHER, BRISSEAU, DANIEAU, LAFAIRE

Absent.es excusé.es ayant donné procuration : Mme LESUEUR à M. BRISSEAU ; Mme PAZARKIC à M. CHAMPIGNY ; M. AUCLIN à Mme GUÉRIN ; M. OCHAB à Mme TERRIEN

DEMANDE DE SUBVENTION

Mme le Maire expose que dans le cadre d'un projet éducatif pour 29 élèves, l'école Armand Jean du Plessis de Richelieu sollicite une subvention des communes pour sa concrétisation.

Le coût total du voyage s'élève à 5 505 €. Il est demandé une participation de 75 € par élève. Au jour de la séance, un seul élève de Léméré est concerné. Une provision ayant été votée au budget pour anticiper ce genre de demande, le conseil municipal accepte à l'unanimité, l'attribution de la subvention demandée.

TRAVAUX EGLISE - FACADES EST ET NORD

Dans le cadre de la fin de la restauration de l'église, Mme le Maire présente les devis établis concernant la maçonnerie, la couverture et les vitraux relatifs aux derniers travaux à envisager.

Elle précise avoir missionné Atelier 27, M. Carsten Hanssen, Architecte du patrimoine, en tant que maître d'œuvre, aux fins de superviser l'ensemble de ces travaux dont le montant total s'élèverait à 99 785 € HT, soit 119 742 € TTC, se décomposant selon les devis suivants retenus :

- Travaux de maçonnerie : SN BILLON CENTRE, à La Roche Clermault pour un montant de 68 475.01 € HT, soit 82 170,01 € TTC.
- Travaux de restauration des vitraux : ATELIER VAN-GUY, à Continvoir pour un montant de 11 750 € HT, soit 14 100 € TTC.
- Travaux de couverture pour les 4 derniers contreforts : DANIEAU Jean-Mickaël, à 37120 LÉMERÉ pour un montant de 2 342.68 € HT, soit 2 811.21 € TTC.
- Mission de maîtrise d'œuvre d'architecte du patrimoine : Atelier 27 à CHINON pour un montant de 12 580 € HT.
- Imprévus et coordination sécurité (obligatoire sur un chantier) 4 637 € HT, soit 5 595 € TTC.

Ces sommes seront inscrites au budget 2022 à la section d'investissement et Mme le Maire se chargera de monter des dossiers de demandes de subvention afin d'alléger au mieux la facture.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité, sur l'ensemble de ces propositions.

DÉFENSE INCENDIE 2022

Sur proposition de Mme le Maire concernant le programme Défense Incendie pour 2022, le conseil municipal retient les devis suivants présentés par la SAUR pour la création de 3 nouveaux points incendie :

- La Garennes des Hauts : 2 896 € HT soit 3 475.20 € TTC
- Le Coudray, RD 749 : 11 134.60 € HT soit 13 361.52 € TTC
- La Guimarderie : 35 315 € HT soit 42 378 € TTC

Le montant total de cette opération se monte à 49 345,60 € HT (59 214.72 € TTC).

Cette somme sera inscrite au budget 2022 en section d'investissement et une subvention sera demandée aux services de l'Etat, dans le cadre de la DETR, à hauteur de 60% du total HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, sur l'ensemble de ces propositions.

COMICE AGRICOLE SEPTEMBRE 2022

Mme le Maire informe les élu.es de l'organisation du comice agricole à Richelieu les 3 et 4 septembre 2022 sur le thème «Du producteur au consommateur».

Pas de chars mais un calendrier d'animations se déroulant à partir du printemps.

Le comice se tiendra en même temps que la fête de la locomotion, dans le parc de Richelieu.

La constitution d'un village est prévue avec des stands où chaque commune sera représentée et exposera ses spécificités et ses produits locaux ; les artisans et producteurs volontaires peuvent également être présents.

Plus d'informations vous seront données au fur et à mesure de l'avancement des préparatifs.

Distribution annuelle des sacs poubelle

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Vendredi 14 JANVIER 08h-18h	samedi 15 JANVIER 08h-13h	lundi 17 JANVIER 08h-18h
---	---	--

Permanences dans la petite salle près du stade.



Consignes sanitaires à respecter :

- pas plus de 4 personnes dans la salle,
- port du masque obligatoire,
- lavage des mains au gel hydro alcoolique obligatoire,
- entrée et sortie de la salle par deux portes différentes,
- stylo personnel pour signer la liste d'émargement,

Il n'y aura aucune autre distribution supplémentaire dans l'année hormis les résidences secondaires.

Plus d'infos sur les OM, en pages 12 à 14 de ce bulletin.

Jours fériés 2022 - Reports des jours de collecte des OM

La collecte des jours fériés n'étant plus assurée, tous les ramassages sont décalés d'une journée.

Jours fériés 2022	Si collecte habituelle le vendredi	Si collecte habituelle le mardi
	⇒ Nouveau jour de collecte	⇒ Nouveau jour de collecte
Lu 18 avril	Sa 23 avril	Me 20 avril
Di 1 ^{er} et 8 mai	pas de changement	pas de changement
Je 26 mai	Sa 28 mai	pas de changement
Lu 06 juin	Sa 11 juin	Me 08 juin
Je 14 juillet	Sa 16 juillet	pas de changement
Lu 15 août	Sa 20 août	Me 17 août
Ma 1er novembre	Sa 05 novembre	Me 02 novembre
Ve 11 novembre	Sa 12 novembre	pas de changement
Di 25 décembre	pas de changement	pas de changement



MENUISERIE Yoann BUTON

Tous Types de travaux de menuiserie

PVC, BOIS, ALU, MIXTES
Portes - Fenêtres - Volets
Clôtures - Portails - Terrasses

5, rue des Tanneries - 37220 L'Île Bouchard
Tél. 06 60 20 03 55 - 09 64 17 88 21
Fax: 02 47 95 34 75

Email: yoann.buton@orange.fr - www.menuiseriebutonpose.com



CITEOS

Au cœur des villes

Eclairage de la ville
Mobilité urbaine
Sécurisation de l'espace public

Citeos
18 rue de la Lodière - BP 90405 - 37305 Loué-les-Tours cedex
tours@citeos.com - Tél : 02 47 67 80 25



Les abeilles de Papae
Miels, Bières au miel
et produits de la ruche

Gaëlle Caville & Benjamin Henry
c, chemin de La Couronne
49100 L'Éventé
06 60 18 00 00

LA BEENOÛZE
EST ABRIÉLÉ DE PAPAE

**5 SITES EN INDRE-ET-LOIRE
POUR VOUS SERVIR AU QUOTIDIEN**

**TOUJOURS
DEPUIS 50 ANS
MÊME SERVICE**

CHAMBRAY-LÈS-TOURS

LOCHES

CHINON

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

TOURS NORD

MARCEUL

Fournitures et services pour l'Automobile et l'Industrie

MARCEUL
22, avenue Jacques Duclos
37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS Cedex
Tél magasin auto: 02 47 44 05 06

136, avenue François Mitterrand - 37500 CHINON
Tél magasin: 02 47 93 29 99

MARCEUL AUTO INDUSTRIE
140, Grand Sud Avenue
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
Tél magasin: 02 47 80 89 05
Tél administratif: 02 47 44 87 46

85, rue Georges Méliès - 37100 TOURS
Tél: 02 47 95 89 40

33, avenue Aristide Briand - 37800 LOCHES
Tél magasin: 02 47 59 04 79

www.marceul.fr

*Le Logis de la
Pataudière*

Chambres d'Hôtes & Gîte

Jean-Marc Jacot
LP Tourisme EURL
6, La Pataudière, 37120
Champigny-sur-Veude
Mob. +336-6259-7287
Jmjacot@gmail.com
www.lapataudiere.com

I N F O R M A T I Q U E

MIS

MICRO INFORMATIQUE SERVICES

L' informatique pour les pros...

Dépannage, Vente et Conseil, ...

fabrice@mis-info.net
guillaume.mis@gmail.com

I N F O R M A T I Q U E

PSM

POINT SERVICES MICRO

Une Assistance Professionnelle
au service des particuliers.

Fabrice Bondon

services à
la personne

Brizay 02 47 97 06 13 Loudun 05 17 35 50 96



Le mot des Associations

Le Club Des Anciens Jeunes

Tous les adhérents du Club et moi-même vous présentons tous nos meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse année et surtout une Bonne Santé pour cette année 2022.

Après des décennies de fonctionnement et deux ans de pandémie, l'aventure du club s'achève cette année.

Merci à tous les Présidents et Présidentes qui se sont succédé.es à sa tête, pour toutes les actions menées en faveur de nos aînés.



Avec nos amicales pensées.
Pour le Club, la Présidente, Nicole MARCHOUX

Syndicat de Chasse

Les membres du bureau ainsi que les adhérents, vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2022



Le Président,
Bernard FROMAGET

Bibliothèque

Amies lectrices, Amis lecteurs,

L'année 2021 fut encore perturbée par les contingences sanitaires mais toute l'équipe des bénévoles de votre bibliothèque a su en assurer un bon fonctionnement. Nous avons, comme tous les ans, procédé à des renouvellements réguliers et à l'achat de nombreux nouveaux livres.

Nous avons pu aussi, avec la précieuse aide de Fabienne, qui réalise habituellement nos affiches d'expositions, créer un nouveau flyer et des marque-pages, dont vous trouverez un exemplaire dans ce bulletin, qui vous fourniront tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin sur le fonctionnement de la bibliothèque.

Pour cette nouvelle année, deux projets sont à venir :

- Au printemps, en collaboration avec la bibliothèque de Champigny-sur-Veude, plusieurs animations seront réalisées sur le thème de « l'Arbre » : expositions, interventions dans les écoles, notamment à La Tour Saint-Gelin, visites organisées sur site, spectacle pour enfants (le 14 mai), journée d'animation... Nous vous en tiendrons informés, au fur et à mesure de leur déroulement.
- Par ailleurs, avec l'aide de la bibliothèque départementale, nous allons organiser des après-midis ou des soirées de jeux aussi bien pour les enfants que pour les adultes (espace game, jeux d'évasion, d'enquêtes, atelier d'écriture). Pour ce faire, du matériel nous sera prêté et un animateur spécialisé viendra les mettre en œuvre et vous conseiller sur leur utilisation. Nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir cette nouvelle activité.

En attendant, toute l'équipe des bénévoles vous souhaite une très belle et heureuse année 2022.

Les Bénévoles de la Bibliothèque



Château et Jardins du Rivau

Meilleurs Vœux pour 2022

Pour le Rivau, 2021 a encore été une année difficile à cause de la pandémie de COVID et des restrictions qui ont suivi, mais nous avons pu maintenir nos fêtes et événements et développer une offre plus complète avec un nouveau restaurant gastronomique, - le Jardin Secret-, un hôtel qui a été classé 4**** et des activités teambuilding* et séminaires à destination des entreprises du territoire.

L'équipe du château du Rivau souhaite une merveilleuse année 2022 à tous les habitants de Lémeré. Nous espérons pouvoir vous inviter à la réouverture des jardins autour d'un verre de l'amitié et fêter une année plus sereine et joyeuse pour tous...

Nous espérons pouvoir échanger avec vous et continuer à développer notre village et notre territoire ensemble.

Merci beaucoup pour votre soutien, votre fidélité et vos encouragements.

*Le concept de teambuilding (littéralement "construction d'une équipe", en anglais) a pour optique première de resserrer les liens au sein d'un groupe de collaborateurs, d'un service ou d'une entreprise. Il peut aussi s'avérer un levier efficace bien plus large : améliorer la communication, désamorcer les conflits, décupler la motivation et l'esprit d'appartenance à une entité, etc.

Caroline Laigneau



Château et Jardins du Rivau, 9 rue du Château - Le Coudray - 37120 Lémeré
Tel: +33(0)2 47 95 77 47
info@chateaudurivau.com - www.chateaudurivau.com

Comité des Fêtes

Le bureau du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2022.

En espérant vous revoir à nos manifestations, si la conjoncture le permet.

Le comité des fêtes souhaite remercier Mme le Maire et le conseil municipal qui nous ont sollicité pour participer à la journée du patrimoine. Votre participation et cette collaboration ont été un franc succès et ont ainsi contribué à la réussite de cet événement festif.

Pour le Comité des Fêtes, Le Président, Yoann GUERIN



Acty, Infos & New's

Bienvenue à ...

Jocelyne & Claude Wolfangel (Le Coudray),
Lucie Nivert et ses enfants (Le Coudray)

Le recensement citoyen

Tout jeune Français, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire, doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. **Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.**

Il est également possible de se faire recenser par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À la suite du recensement, **la mairie délivre une attestation** qui est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire, avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivrant **pas de duplicata**, cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend le jeune concerné.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation (changement de domicile ou changement de situation familiale ou professionnelle).

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans (cf. ci-après), ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.

Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter sa carte d'invalidité dès le recensement.

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- * de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- * de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- * de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

Recensement citoyen et élection présidentielle

Les jeunes atteignant leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 et qui n'ont jamais effectué leur recensement citoyen, ne seront pas inscrits d'office sur les listes électorales.

S'ils souhaitent voter pour cette élection, il leur faut effectuer une inscription volontaire :

- soit en mairie (se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile ou de celui des parents de moins de 3 mois),
- soit en ligne via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Déposer son permis de construire en ligne

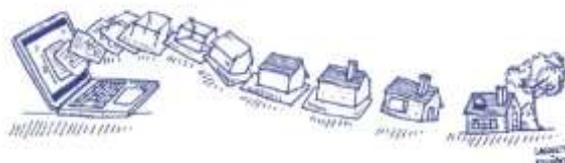


Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désormais déposer vos demandes de permis de construire en ligne : c'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Grâce à cette dématérialisation, vous pourrez donc saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie. En déposant vos demandes en ligne, vous ferez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps !

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée, la chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans son traitement et plus de réactivité. Plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>





Le recensement des habitants, comment ça se passe ?

Un acte simple, un geste civique utile à tous !

1. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous.

Du 20 janvier au 19 février 2022



2. Vous répondez à l'enquête de recensement

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.



Vous répondez sur internet. Cliquez sur «[accéder au questionnaire en ligne](#)» sur la page d'accueil du site [le-recensement-et-moi.fr](#).

Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Vous ne pouvez pas répondre en ligne. L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

3. Pour connaître les résultats de l'enquête



Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le [site de l'Insee](#).





Démarches, réglementations, rétrocession... On vous dit tout sur les concessions funéraires

A l'occasion de la mise en place des procédures de reprise des concessions en cours sur la commune, ces quelques lignes pourront vous aider à vous y retrouver dans le labyrinthe du jargon funéraire et de sa législation.



Qu'est-ce qu'une concession funéraire ?

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont on achète **l'usage** (et non le terrain). Ainsi, au moment du décès, le défunt a déjà un lieu où reposer.

Pour une **inhumation**, la concession sera un caveau ou une tombe. Pour une **crémation**, elle sera une place dans un columbarium ou une cavurne.

Quels sont les différents types de concession funéraire ?

Il existe 3 différents types de concession funéraire :

- ✚ la concession **individuelle** : réservée à la personne pour laquelle elle a été acquise,
- ✚ la concession **collective** : réservée aux personnes expressément nommées dans l'acte de concession,
- ✚ et enfin, la concession **familiale** : réservée au titulaire initial et aux membres de sa famille.

Quelles sont les durées pour une concession funéraire ?

Une concession est attribuée pour une durée spécifique. Il existe quatre types de durée de concession :

- ✚ entre 5 et 15 ans : concession temporaire.
- ✚ pendant 30 ans : concession trentenaire.
- ✚ pendant 50 ans : concession cinquantenaire.
- ✚ durant une durée illimitée : concession perpétuelle (de plus en plus rare).

Chaque commune est libre de proposer une ou plusieurs de ces durées. C'est pour cette raison que les concessions perpétuelles ne sont plus disponibles dans certains cimetières, comme à Lémeré, par exemple.

Quel est le coût d'une concession funéraire ?

Le prix d'une concession varie d'un cimetière à l'autre et diffère en fonction du type de la concession et éventuellement de son emplacement dans le cimetière. Les tarifs sont fixés par décision du conseil municipal et peuvent être révisés régulièrement.

Ainsi, une concession de 10 ans dans une case de columbarium n'aura pas le même coût qu'une concession de 30 ans pour une tombe dans le secteur paysager du cimetière.



Comment acquérir une concession ?

Pour acquérir une concession, il suffit de faire une demande auprès de la mairie.

Pour être inhumé dans le cimetière de la commune, le défunt doit être dans l'une des situations suivantes :

- ✚ être résident sur la commune,
- ✚ être décédé sur la commune, peu importe le lieu de domicile,
- ✚ avoir une concession familiale dans le cimetière,
- ✚ être un Français habitant à l'étranger et inscrit sur les listes électorales de la commune.

Cependant, le maire de la commune peut refuser d'attribuer une concession s'il n'y a pas assez de place dans le cimetière.

Comment renouveler une concession ?

Lors de l'inhumation d'un défunt dans la sépulture, la date d'expiration de la concession sera vérifiée. Si celle-ci est inférieure à 5 ans, il vous sera alors demandé de renouveler la concession avant de pouvoir procéder à l'inhumation du défunt.

Lorsque la concession arrive à expiration, il est possible de la renouveler dans les 2 ans suivant son expiration. La durée de renouvellement doit être égale ou supérieure à la durée initiale de la concession. Le renouvellement court à compter de la date d'expiration.

La demande doit être faite auprès de la mairie, qui ne peut s'opposer au renouvellement.

Comment savoir si je suis ayant-droit sur une concession funéraire ?

La concession bénéficie au concessionnaire (unique) ou aux ayants-droits.

Le concessionnaire est la personne qui a initialement acheté la concession. Les ayants-droits naturels sont le conjoint et les enfants du concessionnaire.



Les conjoints et enfants d'une personne déjà inhumée dans la sépulture deviennent, de facto, ayants-droits sur la sépulture.

Selon les communes, il peut être nécessaire de réaliser des démarches administratives pour se faire reconnaître ayant-droit en prouvant son lien de parenté avec le concessionnaire ou une personne déjà inhumée dans la sépulture.

L'ensemble des ayants-droits décide qui peut être inhumé dans la sépulture et qui ne le peut pas. Si le concessionnaire ne souhaite pas qu'une personne soit enterrée dans la sépulture, il doit le préciser dans l'acte de concession.

Que faire s'il n'y a plus de place dans une tombe ?

Si vous souhaitez inhumer une personne dans une sépulture mais que celle-ci est pleine (par exemple pour une concession familiale), vous devez procéder à la réduction de corps. Il s'agit d'une opération permettant de regrouper les ossements de plusieurs défunts décédés il y a au moins 5 ans et de les disposer dans un reliquaire placé dans le caveau. Pour ce faire, se rapprocher de la mairie et de son opérateur funéraire.

Une commune peut-elle reprendre une concession funéraire ?

La commune peut reprendre une concession dans deux cas :

✚ Si la concession n'est pas renouvelée avant son échéance

La concession peut être renouvelée jusqu'à 2 ans après son expiration. Si elle n'est pas renouvelée, la commune peut alors décider de la reprendre pour l'attribuer à une autre famille.

Il y a un formalisme très précis que doit suivre la commune pour procéder à une reprise de concession. La commune doit tenter d'en informer l'ensemble des ayants-droits, par tous moyens possibles. Si la commune possède les coordonnées des ayants-droits, un courrier est envoyé. Dans le cas contraire, un affichage public est réalisé hors de l'enceinte du cimetière.

✚ Si la concession est en état d'abandon

Dans le cas où la commune constate que la concession n'est pas entretenue, elle peut entamer une procédure de reprise si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- ✓ la concession a plus de 30 ans,
- ✓ la dernière inhumation date de 10 ans ou plus,
- ✓ un délai d'attente de 3 ans à partir du constat d'abandon a été respecté par la commune,
- ✓ les personnes chargées de l'entretien, à savoir les ayants-droits ont été notifiées de la procédure de reprise.

Enfin, pour être reprise et réattribuée à une autre famille, la concession ne doit contenir aucun défunt. Donc à l'issue de la procédure de reprise, la commune procède à l'exhumation des défunts présents dans la sépulture. Les ossements seront placés dans l'ossuaire du cimetière.

Une concession funéraire peut-elle être revendue ?

La rétrocession d'une concession funéraire survient lorsque le concessionnaire souhaite revendre la concession car il déménage de son domicile ou car ses volontés d'inhumation ont changé.

Si un corps a été inhumé dans la sépulture, celui-ci doit avoir été exhumé avant la rétrocession.

Si le titulaire de la concession connaît un repreneur, il peut la revendre après accord du conseil municipal. Sinon il la rétrocède à la commune. La demande de rétrocession ne peut être faite par les ayants-droits, seul le concessionnaire peut le faire

La mairie doit donner son accord et rien ne l'oblige à accepter la rétrocession. Une indemnisation pour le temps restant peut être prévue par les membres du conseil municipal.

Enfin, le monument funéraire édifié sur la concession peut être enlevé pour être revendu à un tiers ou à la commune. Dans le second cas, lorsque la commune cèdera la concession à une autre personne, l'acte de concession distinguera le prix de la concession du prix du monument funéraire.

Pour toute question, renseignez-vous auprès de la mairie.





Ordures Ménagères : extension des consignes de tri sur les points de regroupement

La loi de transition énergétique et la croissance verte de 2015, puis la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) imposent l'extension des consignes de tri (ECT) afin de simplifier et d'harmoniser les règles de tri des déchets sur l'ensemble du territoire français.

En quoi consiste la simplification du tri ?



La simplification du tri consiste à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc. Jusqu'alors en France, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons (en résine PET et PEHD). Leur recyclage s'est vite organisé et développé en France ; il est aujourd'hui totalement pérenne avec une filière de recyclage efficace en France et en Europe. A fin 2019, 61% des bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés pour être transformés en nouveaux flacons ou bouteilles, ou en produits textiles par exemple.

Mais le choix d'une filière prioritaire pour le PET et le PEHD a entraîné 2 freins à l'augmentation des performances du recyclage en France, qu'il est nécessaire de lever : premièrement, il n'a pas permis de développer le recyclage des autres emballages en plastique comme les barquettes, les pots ou encore les films. Deuxièmement, il a introduit une exception dans les consignes de tri, rendant plus complexe le geste de l'habitant.

Ce que l'on appelle l'extension des consignes de tri, organisée par la loi et soutenue par tous les acteurs dans leurs prises de position publiques (Ministère, Ademe, AMF, Amorce...) répond à ces deux nécessités : un geste de tri simplifié et une massification des emballages collectés pour faciliter la mise en place de solutions industrielles de traitement.

De ce fait, **d'ici fin 2022**, les usagers pourront mettre tous les emballages dans leur bac ou sac jaune. Le changement va surtout se faire sur les emballages en plastique. Les barquettes, pots, sachets, ... en plastique, qui aujourd'hui sont mis dans les sacs à ordures ménagères, pourront être déposés dans les sacs jaunes, ce qui va entraîner une augmentation du volume des emballages mis dans ces sacs.

Le nombre de bacs jaunes sur certains points de regroupement en 2018 risque donc d'être insuffisant.

Pour pallier cette insuffisance, il y a 2 solutions :

- 1) Augmenter le nombre de bacs jaunes sur les points de regroupement, mais cela engendrera des coûts supplémentaires pour agrandir les plateformes → les communes ne sont pas forcément en mesure d'assumer ces coûts et n'ont pas toujours l'espace disponible pour installer des bacs supplémentaires,
- 2) Mettre les emballages directement dans les bacs jaunes, en supprimant les sacs de cette même couleur ce qui permettra un gain de place dans les bacs en optimisant leur remplissage → on voit bien que les sacs jaunes font perdre de l'espace.

Le SMICTOM va donc mettre en place une phase de test sur certaines communes, dont Lézignan, afin d'évaluer le gain en volume qui pourrait être fait en supprimant les sacs jaunes.

Pour pallier cette suppression de sacs, les usagers qui dépendent d'un point de regroupement seront dotés d'un sac de pré-collecte, fourni par le SMICTOM, qui leur permettra d'emmener leur emballages au point de regroupement.

➔ **Un agent du SMICTOM sera présent lors de la distribution des sacs poubelles le vendredi 14 janvier de 09h à 18h et le lundi 17 janvier de 08h à 13h et sera en mesure de vous expliquer cette démarche**

Cette démarche n'est que le début de l'extension des consignes de tri. En effet, d'ici 2025, une solution sera proposée aux usagers pour mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets, c'est-à-dire au plus près du lieu de génération chez les ménages comme chez les entreprises.

Mais une chose après l'autre !!! Essayons déjà d'adopter les nouveaux gestes de tri en déposant les déchets recyclables directement dans les bacs jaunes, sans passer par la case sacs en plastique.

Cet écocoste nécessitera un effort de chacun pour éviter le mélange des déchets dans les bacs jaunes comme nous en rencontrons encore aujourd'hui (par exemple cartons, bouteilles, déchets verts, (hé oui !!)).

Information Covid-19

Une fois utilisés, les mouchoirs, les gants, les masques ou les lingettes doivent être jetés dans la poubelle grise ou poubelle du "tout venant". Ils ne doivent **en aucun cas** être jetés dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle "jaune" (emballages, papiers, plastiques).



Ne pas trier peut coûter cher

	Si l'on trie, cela coûte <small>(Coûts € HT/hab)</small>	Si l'on ne trie pas, cela coûte <small>(Coûts € HT/hab)</small>	Triés ses déchets coûte
Matériaux à recycler 	14 € / hab <small>(14 € / hab en 2019)</small>	57 € / hab <small>(54 € / hab en 2019)</small>	➤ 4 fois moins cher pour les matériaux à recycler
Emballages en verre 	1 € / hab <small>(0,81 € / hab en 2019)</small>	57 € / hab <small>(54 € / hab en 2019)</small>	➤ Près de 60 fois moins cher pour les emballages en verre
Déchets verts par compostage 	0 € / hab	57 € / hab <small>(54 € / hab en 2019)</small>	➤ Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts

Les consignes de tri préconisées par le SMICTOM sur notre territoire restent inchangées en 2022. Il faut comprendre que leur respect est primordial pour le bon fonctionnement et le contrôle des coûts du service. Les erreurs de tri coûtent très cher à la collectivité et donc à nous, usagers.



Augmentation de la redevance au 1er semestre 2022.

La mauvaise nouvelle en ce début d'année est **l'augmentation du coût de la redevance de 3.5 % au 1er semestre 2022**, votée par le conseil communautaire en séance du 7 décembre.

Intensification du tri, moins, voire plus du tout de sacs jaunes, une impression de perte du service, et un coût en augmentation chaque année, c'est à vous décourager de fournir des efforts !



Mais comment est financé ce service ?

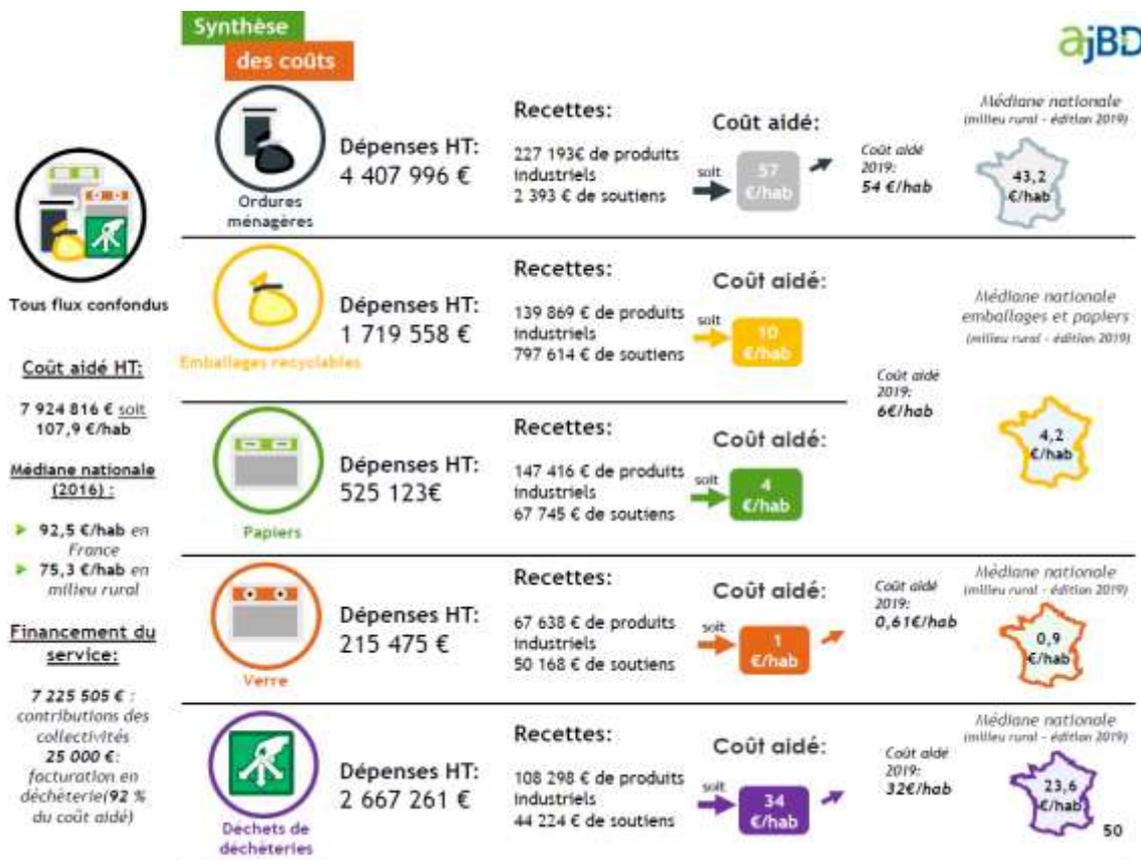
Le SMICTOM fait un appel de contributions auprès des communautés de communes qui se composent de 2 parties :

- La contribution en coût à l'habitant pour la collecte et le traitement des déchets,
- La contribution des déchetteries.

Chaque communauté de communes définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la Redevance ou de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le coût est réparti en 2 entités :

- Le coût complet, qui est l'ensemble des charges (structurelles, collecte, transport, et.). Il est exprimé en € HT/Tonne ou par habitant et est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service de son optimisation
- Le coût aidé : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc., ...) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (Arcelor pour l'acier, Valorplast pour les emballages plastiques, Regeal pour l'aluminium, ...) et les aides publiques. Ce coût exprimé en € HT/habitant reflète la charge restant à financer par la collectivité.



..... Et les prévisions pour 2022 ne sont vraiment pas optimistes !

La participation aux déchetteries est en **hausse de 60 217 €, soit +6.18%** par rapport à 2021.

Les principales causes en sont les suivantes :

- ✓ Evolution constante des marchés de prestations mais baisse des recettes liées à la reprise des matériaux,
- ✓ Filières de traitement de plus en plus exigeantes (bois, ferraille, papiers), donc un coût du tri plus élevé, qui a entraîné un avenant sur le stockage du tout-venant dont l'impact pour la CCTVV a été de **+ 88 000 € en 2021**,
- ✓ Très forte augmentation de la TGAP *
- ✓ Travaux indispensables à la mise aux normes des déchetteries, répercutés directement sur la CCTVV.

*Taxe Générale sur les Activités Polluantes, taxe gouvernementale mise en place en 1999, qui, à l'origine, devait être reversée aux collectivités dotées de la compétence OM, afin que ces dernières puissent investir pour réduire leur empreinte environnementale. Or cette taxe a été incluse dans le budget général de l'Etat et nul n'en voit le retour aux collectivités.....



Tarifs de la redevance pour le 1er semestre 2022

Pour les particuliers

Nombre de personnes composant le foyer	Tarif TTC
1 personne	98.91 €
2 personnes	123.31 €
3 personnes	145.19 €
4 personnes	154.82 €
5 personnes et plus	162.87 €
Résidences secondaires	104.90 €

Comment modérer les coûts ?

- En limitant sa production de déchets en consommant mieux
 - En améliorant son geste de tri
 - En favorisant le tri à la source par le biais du compostage domestique.

Extrait du rapport annuel du SMICTOM – consultable en mairie

Pour les professionnels

Tarifs des activités économiques, en € HT, 1^{er} semestre 2022 (arrondis à 2 décimales) :

Catégorie activité économique	Paramètres	Tarifs HT 1er semestre 2022 pour 1 ramassage. Tarif pour deux ramassages en collecte collective x 1,2						
		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7
AE10- Chambres d'hôtes	Tranche (nb chambres)	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10...			
	Semestre	39.88 €	63.82 €	73.76 €	92.12 €			
AE11- Gîte	Tranche (nb chambres)	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10...			
	Semestre	73.61 €	110.40 €	134.68 €	159.71 €			
AE12- Camping	Tranche (nb emplacements)	1 à 9	10 à 29	30 à 99	100 à 199	200 à 249	250...	
	Semestre	24.54 €	122.67 €	167.99 €	981.30 €	1 471.95 €	1 771.25 €	
AE13- Résidence avec hébergement	Tranche (nb chambres)	1 à 9	10 à 29	30 à 49	50 à 99	100...		
	Semestre	85.86 €	245.57 €	429.32 €	613.06 €	819.60 €		
AE14- Bar, hôtel, restaurant	Tranche (nb salariés)	0	1 à 5	6 à 9	10 à 49	50 à 99	100...	
	Semestre	73.61 €	147.20 €	220.80 €	264.38 €	588.78 €	883.18 €	
AE20- Artisan en alimentation	Tranche (nb salariés)	0	1 à 5	6 à 9	10 à 49	50 à 99	100...	
	Semestre	55.21 €	79.49 €	128.61 €	165.40 €	447.67 €	662.38 €	
AE21- Artisan hors alimentation	Tranche (nb salariés)	0	1 à 5	6 à 9	10 à 49	50 à 99	100...	
	Semestre	36.79 €	61.45 €	92.00 €	116.64 €	306.55 €	441.58 €	
AE22- Industrie, manufacture	Tranche (nb salariés)	0	1 à 5	6 à 9	10 à 49	50 à 99	100...	
	Semestre	36.79 €	61.45 €	92.00 €	116.64 €	306.55 €	441.58 €	
AE23- Bureau, profession libérale	Tranche (nb salariés)	0	1 à 5	6 à 9	10 à 49	50 à 99	100...	
	Semestre	36.79 €	61.45 €	92.00 €	116.64 €	306.55 €	441.58 €	
AE24- Santé, paramédical, social	Tranche (nb salariés)	0	1 à 5	6 à 9	10 à 49	50 à 99	100...	
	Semestre	36.79 €	61.45 €	92.00 €	116.64 €	306.55 €	441.58 €	
AE25- Commerce en alimentation	Tranche (superficie m²)	50 à 199	200 à 399	400 à 999	1 000 à 1 999	2 000 à 2 999	3 000 à 3 999	4 000...
	Semestre	73.61 €	159.72 €	306.51 €	588.78 €	981.06 €	1 227.21 €	1 349.04 €
AE26- Commerce hors alimentation	Tranche (nb salariés)	0	1 à 5	6 à 9	10 à 49	50 à 99	100...	
	Semestre	36.79 €	61.45 €	92.00 €	116.64 €	306.55 €	441.58 €	
AE30- Enseignement sans hébergement	Tranche (nb élèves)	50 à 99	100 à 199	200 à 299	300 à 399	400...		
	Semestre	110.39 €	239.53 €	429.40 €	551.92 €	613.73 €		
AE31- Enseignement avec hébergement	Tranche (nb élèves)	50 à 99	100 à 199	200 à 299	300 à 399	400...		
	Semestre	245.30 €	461.16 €	858.55 €	1 103.86 €	1 226.52 €		
AE32- Hébergement médicalisé	Tranche (nb lits)	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100...			
	Semestre	245.30 €	674.58 €	1 471.81 €	2 146.38 €			
AE90- Spécifique	Etablissement	Intermarché Ste Maure	BSMAT Noulâtre	Hôpital Ste Maure				
	Semestre	900 €	3 320.55 €	14 918.11 €				

Vos consignes de tri actuelles



En cas de doute, contacter le SMICTOM 02 47 93 22 05



Espace Naturel Sensible de l'étang d'Assay



L'étang d'Assay, c'est un lieu unique !

44 hectares dont 34 d'eau Le complexe piscicole d'Assay composé d'un grand étang de 33 ha, aménagé au début du XVII^{ème} siècle, ainsi que d'une zone humide de 11 ha constituée de petits bassins individuels dévolus autrefois à l'ésoiculture (élevage des brochets) est niché entre les cantons de Chinon et de Richelieu, à cheval entre les communes d'Assay et de Champigny-sur-Veude. Sa grande superficie en eau ainsi que la présence d'une vaste roselière en fait un site important pour la nidification et l'hivernage des oiseaux. La zone humide attenante abrite une flore remarquable et de nombreux insectes protégés comme l'*Agrion de Mercure*.



Agrion de Mercure

Acquis en 2019 par le Département d'Indre-et-Loire, le site a fait l'objet d'importants travaux de restauration et d'aménagement pour l'ouverture au public et la découverte du patrimoine naturel. L'aire d'accueil en lien avec la voie verte Chinon/Richelieu constitue une halte idéale pour la famille.



Carbon Shelter

En toutes saisons, les zones humides et notamment les étangs attirent une multitude d'espèces d'oiseaux, mais Août reste le mois béni pour apercevoir des migrateurs en route vers l'Afrique.

Outre la faune et la flore, vous y découvrirez l'œuvre de Xavier Chanoux, sculpture réalisée par l'artiste plasticien à la demande du Conseil départemental.

Le projet a été pensé pour interpeller sur la place de la nature en ville ainsi que sur le devenir de la biodiversité : il est expliqué sur un panneau d'information apposé à proximité.

La tour est un refuge et un nichoir pour les chauves-souris, hirondelles et autres martinets noirs, nombreux dans ce secteur préservé.

L'œuvre intitulée "Carbon Shelter" a porté rapidement ses fruits puisque quelques mois après son installation, des mésanges bleues ont trouvé refuge au sein de ce nichoir géant !

Premier lieu d'observation d'oiseaux d'Indre-et-Loire, le site de l'étang d'Assay a été gréé d'un observatoire ornithologique et d'un sentier de découverte pour permettre d'en faire le tour et de vous accompagner dans la reconnaissance des espèces fréquentant l'étang et ses abords.

Alors tentés pour une balade en famille ?



Vue aérienne de l'étang



Foulque Macroule

INFORMATIONS PRATIQUES

Accès aux poussettes / Accès PMR

Prévoir chaussures de randonnée et vêtements adaptés.



Êtes-vous Chionosphérophile ?

Secouez et admirez la neige virevolter ! Quelle magie ! Elles nous semblent désuètes, et si familières ! Les boules à neige font partie de notre quotidien, mais en connaissons-nous leur origine ? Deux théories, l'une française, l'autre autrichienne, s'affrontent pour en revendiquer la paternité.

Une boule transparente, on la renverse et il tombe de la neige. Cet objet incontournable des boutiques de souvenirs a fait rêver des générations d'enfants. Souvent remisé après usage au fond d'un tiroir, il est aussi un Graal pour les collectionneurs toujours en quête de la boule manquante, celle qui leur rendra leur enfance à jamais perdue.

La Boule à neige : une invention lilasienne de Pierre Boirre !

L'origine de la boule à neige, la plus probable, remonterait à l'Exposition Universelle de 1878, qui accueillit plus de 52 000 artisans et industriels répartis sur 800 000 mètres carrés de terrain, venus du monde entier pour présenter leurs plus belles productions.

A l'époque, les boules à neige servaient de presse-papier et nombre de visiteurs étrangers repartaient de Paris avec ce souvenir typique de l'artisanat français.

L'histoire n'a malheureusement pas retenu les noms des artisans qui les ont fabriquées et exposées et aucun brevet ne fut déposé par les maîtres-verriers.

Il semblerait néanmoins, que cette création soit l'œuvre de Pierre Boirre, directeur de la verrerie des Lilas et inventeur des "globes panoramiques".

S'inspirant d'un presse-papier italien, le millefiori (galet en verre transparent avec des inclusions colorées), il aurait eu l'idée d'y intégrer une scène miniature recouverte de neige dans un globe en verre de sa fabrication, et aurait ainsi créé la première boule à neige. Elle sera visible, en six mois d'ouverture de l'exposition, par les 20 millions de visiteurs, au même titre que les nouvelles fontaines Wallace et la tête de la future Statue de la Liberté, ou encore le "Palais de Pierre" et l'aquarium des jardins du Trocadéro, de l'autre côté de la Seine



Le commissaire américain William Philipps Blake est bluffé par le goût artistique des français, et fait mentionner, dans le rapport du commissaire adjoint Charles Cole, «des presse-papiers de verre soufflé emplis d'eau, montrant à l'intérieur une figurine d'homme s'abritant sous un parapluie» et que «ces boules contiennent aussi une poudre blanche qui, en retournant le presse-papier, tombe en imitant une tempête de neige». (Reports of the United States commissioners to the Paris universal exposition, 1878).

Mais le rapport oublie de citer l'auteur de ce trait de génie!!

Des recherches pour corroborer cette invention, effectuées dans les archives institutionnelles de cette exposition, font montre que, dans le "Palais de Fer" du Champs-de-Mars, au milieu des 420.000 m², en classe 19 de la section centrale, une pièce immense laisse à découvrir le luxe de cristaux incomparables, de merveilleux vitraux peints, d'imposantes bonbonnes en verre. Et, au centre, la production d'une quinzaine de maîtres-verriers français qui s'expose.

Reste, au stand 54, l'entrepreneur lilasien Pierre Boirre L'examen de la liste des exposants permet d'éliminer les fabricants très spécialisés et au stand 46, se trouve Jérôme Buglet, avec ses décors et peintures céramiques qui ne semble pas convenir, puisqu'il n'est pas fait mention de socle ou de personnage très décoré dans

le rapport. Reste, au stand 54, l'entrepreneur lilasien Pierre Boirre qui présente ses boules, flambeaux en verre et argenture de glaces et récolte une mention honorable et semble vraiment le candidat le plus sérieux pour revendiquer la paternité de cette invention.

Ainsi, cette petite boule de verre ronde que l'on retourne dans sa main pour y faire tomber une neige de paillettes aurait été inventée dans la ville des Lilas, par Pierre Boirre, maître verrier de la cristallerie Morlot.





Toutefois, le premier brevet déposé pour une boule à neige est le fait de l'autrichien Erwin Perzy

A la fin du 19^{ème} siècle, Erwin Perzy, un mécanicien et inventeur d'instruments chirurgicaux, cherchait un moyen pour intensifier l'efficacité lumineuse de la nouvelle lampe à filament de charbon de l'époque.

Testant une boule en verre remplie d'eau utilisée pour concentrer la lumière et qui agit comme une loupe, «*Schusterkugel**» il l'a éclairée à l'aide d'une ampoule. Malheureusement, l'effet escompté n'était pas au rendez-vous !

En 1900, toujours dans le but d'accentuer la luminosité, l'idée lui vint d'expérimenter cette boule en y ajoutant d'abord du verre pilé, puis de la semoule. En suspension dans l'eau ces adjuvants ressemblaient à de la neige virevoltante.



Au moment où il faisait ces expériences, un de ses amis, vendeur de souvenirs au sanctuaire de Mariazell¹, à 120 km au sud de Vienne, est venu lui demander d'inventer un objet original, avec lequel il pourrait faire la différence parmi tous ses concurrents marchands.

Qu'à cela ne tienne ! Erwin Perzy, lui propose de fabriquer des miniatures de la basilique réalisées en étain, ce qui ne présentait aucune difficulté à fabriquer pour lui qui travaillait déjà ce métal pour les manches de scalpel.



Affaire conclue ! Mais si son ami a trouvé son compte dans cette création, Erwin Perzy y a puisé une nouvelle idée pour faire progresser ces boules à neige : placer une figurine en étain au fond de la boule, fermer celle-ci avec du caoutchouc, et la fixer sur une demi-pied d'armoire en guise de socle.

Encore fallait-il, pour que l'effet soit parfait que la semoule/neige tourbillonne vraiment autour de la figurine. Ainsi, Erwin Perzy, en est-il arrivé à mettre au point un produit qui imite à perfection la neige : un «mélange de poudre de magnésium, de cire dure et de ...poudre de perlin-pinpin». Le secret aujourd'hui est toujours aussi bien gardé par ses descendants.

Erwin Perzy n'acheva jamais la lampe pour bloc opératoire mais inventa la boule à neige «*Schneekugel***» ou «*Schüttelkugel****», et, surtout, obtint le premier brevet pour cet objet.

La poésie est dans la Boule à Neige

Boule à neige, boule neigeuse, boules bleues, boule-à-eau mais aussi, chez les anglophones, tempête-de-neige (snowstorm), ou boule-à-rêves (dreamglobe), autant de mots différents pour décrire le même objet.



Quelques références

- Petite histoire de la boule à neige - Jérôme Montchal - le radar Bayeux juin 2013
- Paris et ses expositions universelles, architectures 1855-1937 - éd du patrimoine 2008
- Celebrating snowglobes - Nina Chertoff & Susan Kahn 2006
- La folie des boules à neige - Lélie Carnot 2002
- Boules de neige - Connie A. Moore & Harry L. Rinker - 2001



¹Mariazell est une ville d'Autriche, dont la basilique, avec son image miraculeuse de la Vierge Marie, est le plus important lieu de pèlerinage catholique du pays, ainsi que l'un des principaux sites de pèlerinages de l'Europe centrale.

**Schusterkugel* : prononcer : choustèrkougueul

***Schneekugel* : prononcer : chnéékougueul

****Schüttelkugel* : prononcer : chutèlkougueul



Composé de trois technicien(ne)s, d'une secrétaire et de 27 membres délégués dont un président et quatre vice-présidents, le syndicat de la Manse étendu a pour objet la restauration des cours d'eau. Le territoire comprend tous les affluents de la Vienne dont les principaux sont la Veude, le Mâble, la Manse, la Bourouse, la Veude de Ponçay, le Réveillon, le Ruau et l'Arceau.

Sur le bassin de la Veude et du Mâble, l'année 2021 a été marquée par les premières actions de restauration des cours d'eau et zones humides réalisées par le Syndicat.

A **Ligré et Anché**, vous avez pu apercevoir des travaux réalisés sur la Veude au moulin de l'Arche, ayant pour objectif principal de rétablir la continuité écologique entre la Vienne et la Veude grâce au démantèlement du barrage et à l'ennoisement des seuils artificiels. Le lit de la rivière a aussi été restauré sur 600 m notamment par l'apport de matériaux pierreux, et les descentes au cours d'eau pour l'abreuvement des vaches ont été stabilisées



A **Chaveignes** (Verrières), sur 500 m, les écoulements de la Veude ont été diversifiés par l'apport de matériaux qui ont permis de retrouver des zones de radiers, en alternance avec des zones de fosses plus profondes.



A **Jaulnay**, le lit de la Veude a été restauré sur 900 mètres afin de retrouver des zones plus courantes, une meilleure oxygénation de l'eau et des habitats plus favorables à la vie de la faune aquatique indispensable à la bonne qualité de nos cours d'eau.

→ **RDV le vendredi 18 mars à 14h pour une visite de ces travaux en compagnie de la technicienne.**



A **Champigny-sur-Veude**, une jeune peupleraie a été convertie en prairie, dans l'objectif de préserver encore quelques prairies humides entre Veude et Mâble. En effet, ces zones humides en connexion avec la nappe alluviale jouent un rôle primordial pour la ressource en eau par leur effet «d'éponge». En période de précipitations elles se gorgent d'eau et atténuent les crues, et en période sèche elles approvisionnent doucement la nappe et le cours d'eau. De plus, les prairies humides accueillent une large gamme d'espèces floristiques et faunistiques qu'on ne trouve nulle part ailleurs. **Les zones humides ne sont pas malsaines, elles sont précieuses : préservons-les !**

En 2022 les travaux se poursuivront à Orches par la restauration des sources du Mâble, et à Champigny-sur-Veude par la restauration du lit de la Veude et du Mâble près du plan d'eau communal. Les riverains concernés seront tous rencontrés par la technicienne de rivières. En complément, des réunions d'informations aux habitants auront lieu les **mardi 11 janvier 2022 à 18h30 à Orches** (salle de fêtes) et le **mardi 5 avril 2022 à 18h30 à Champigny-sur-Veude** (centre Montpensier). N'hésitez pas à vous déplacer !

Autres animations prévues en 2022 sur le bassin versant de la Veude :

- Samedi 26 mars 9h30 à Maulay : chantier participatif d'entretien des sources de la Ribardière,
- Vendredi 15 avril à 17h30 à Faye-la-Vineuse : balade au bord de la Fontaine d'Auzon,
- Mercredi 20 avril à 9h30 à l'étang d'Assay : observation des oiseaux avec la LPO,
- Samedi 21 mai à 10h à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers : information sur la préservation des zones humides,
- Samedi 8 octobre à 9h30 à Richelieu : à la découverte des eaux libres du Mâble,
- Vendredi 28 novembre à 14h à La Roche Rigault : chantier participatif d'entretien de la Fontaine de Romard.



Toute action initiée par le Syndicat répond nécessairement à des enjeux de qualité et de quantité d'eau, de biodiversité ou d'inondation, une action pouvant concourir à plusieurs de ces enjeux.

Les cours d'eau du territoire étant tous privés, l'entretien des berges reste à la charge des propriétaires riverains.

La technicienne de rivières peut vous conseiller, n'hésitez pas à la contacter :

MarvLou Méchin - 07 86 60 45 05.



Le Souvenir Français

Le Souvenir Français a pour vocation de conserver la mémoire de toutes celles et ceux qui sont morts pour son histoire

Distincte des associations des anciens combattants, l'Association est ouverte à tous. Le montant de la cotisation est de 10 euros pour les membres titulaires et 20 euros pour les membres bienfaiteurs.

Elle entretient les sépultures et les monuments commémoratifs. Elle assiste à toutes les cérémonies officielles et patriotiques. Elle transmet aux jeunes générations le sens du devoir et l'amour de la patrie.

Après cette crise sanitaire, le Souvenir Français a encore plus besoin du concours de tous. Soutenez l'Association !

Le siège de l'association est situé à Champigny-sur-Veude, depuis janvier 2022. Elle a en charge les 41 communes du canton de Sainte Maure de Touraine.

Contacts : Président : Philippe EDER - port : 06 01 80 58 82
s.f.comitetvdv37@gmail.com

Informations sur : <https://le-souvenir-francais.fr/>



Aux Saveurs Campinoises



Une épicerie associative
ouverte à TOUS,
NON-ADHERENTS ET ADHERENTS
Elle vous propose :
De l'alimentation générale, des produits locaux,
des produits bio, bière, vin, hygiène, beauté, entretien, ...

Horaires :
Lundi
16h30 à 19h00

Mardi fermé
Mercredi fermé

Jusqu'à
9h30 à 12h30
16h30 à 19h00

Vendredi
9h30 à 12h30
16h30 à 19h00

Samedi
9h30 à 12h30
16h30 à 19h00

Dimanche
9h30 à 12h00

5, place du Château - 37120 CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Tél : 09 86 57 72 50 - Mail : auxsaveurscampinoises37@gmail.com

Facebook [auxsaveurscampinoises](https://www.facebook.com/auxsaveurscampinoises)



AGIR POUR L'EMPLOI
DANS LE RICHELAIS
78 Route de Chinon
ZI Richelieu-Champigny
37120 RICHELIEU

Agir pour l'Emploi dans le Richelais est une association à but non lucratif qui contribue au développement de l'activité économique du territoire et favorise l'emploi local.

Elle a été fondée en 1995 par des demandeurs d'emploi afin de répondre aux besoins spécifiques de notre territoire : mobilité, accès à l'emploi, à la formation.

- Nous **facilitons le recrutement** pour les particuliers, les entreprises, les collectivités et les associations :
 - **Pour le particulier ***: jardinage, entretien de la maison, repassage, bricolage, (*Dédution d'impôts de 50%)
 - **Pour les entreprises, les collectivités, les associations** : surcroît de travail, remplacement, besoin ponctuel...

Notre équipe répond dans les plus brefs délais, sélectionne les profils de salariés les mieux adaptés à la demande, qu'il s'agisse de prestations régulières ou ponctuelles.

Nous proposons un service clé en main puisque nous prenons en charge toutes les formalités administratives.

En 2021, nous avons missionné plus de **64** personnes chez plus de **72** employeurs de notre territoire (Assay, Braslou, Braye-sous-Faye, Champigny-sur-Veude, Chaveignes, Courcoué, Faye-la-Vineuse, Jaulnay, Lémeré, La Tour Saint-Gelin, Ligré, Luzé, Marigny-Marmande, Razines, Richelieu, Verneuil le Château).

- Nous accompagnons les demandeurs d'emploi dans leur recherche, dans toutes les formalités administratives liées à l'emploi et la formation.

Nous disposons d'un espace numérique en accès libre où nous proposons des ateliers individuels ou collectifs (création de CV, lettre de motivation, accès aux portails de l'emploi, ...).

En 2021, **774** personnes sont passées à Agir que ce soit pour répondre à un besoin ponctuel (actualisation, création de CV...) ou pour être accompagnées dans leur recherche d'emploi.

Horaires d'ouverture

Le lundi 14h00-17h00

du mardi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Contact : 02.47.58.13.77

agir-pour-lemploi@wanadoo.fr - [@agirpourlemploisdanslerichelais](https://www.facebook.com/agirpourlemploisdanslerichelais)



Présence Verte, partenaire
de votre mairie et CCAS

Pour découvrir nos solutions de téléassistance et en savoir plus sur les offres Présence Verte, contactez votre mairie.



Présence Verte, agence de France
Place de l'Indépendance - 37120
37120 RICHELIEU - 02 47 58 13 77

[presenceverte.fr](https://www.presenceverte.fr)

*N°1 en France en termes de chiffre d'affaires de la téléassistance aux particuliers



Depuis 1985, le syndicat réalise des missions d'expertises et de conseil chez les propriétaires privés.

Ces visites diagnostics peuvent être demandées par l'intermédiaire de la mairie :

- pour connaître l'état de stabilité de sa cave,
- dans le cadre d'une vente* (*le diagnostic n'est pas obligatoire mais fortement conseillé !*),
- pour avoir des conseils concernant l'entretien et les éventuels travaux à entreprendre,
- en cas de sinistre (*infiltrations, chutes de matériaux, ...*).

Le géologue, lors de sa visite, apportera des conseils d'entretien au niveau de la végétation sur le coteau, et sur la maîtrise des eaux. Il peut également intervenir lorsque des propriétaires ont des projets d'aménagement de leur(s) cave(s).

La commune de Lémeré étant adhérente à ce syndicat, les tarifs pour une intervention sont les suivants :

- De 1 à 4 entrées : 295.00 €
- De 5 à 10 entrées : 365.00 €
- Au-delà de 10 caves ou carrière : établissement d'un devis

Information complémentaire sur le site www.cavites37.com ou 02 47 28 86 47 ou contact@cavites37.com

*Dans le cadre d'une vente, pensez à prévoir le diagnostic dès la mise en vente ! Le délai pour l'obtention d'un rendez-vous est actuellement de 3 à 4 mois.



Tarifs 2022 - Assainissement non collectif

Contrôle des installations neuves ou réhabilitées	
- visite : 1 projet/parcelle (**)	353 €
- visite : 1 réalisation/parcelle (**)	274 €

La prestation contrôle des installations neuves ou réhabilitées donne lieu à des facturations distinctes

- une après l'avis sur le projet
- une après l'avis sur la réalisation
- et éventuellement à chaque visite complémentaire

Diagnostic lors de transactions immobilières	
- visite diagnostic : 1 dispositif/parcelle (**)	370 €

Contrôle de fonctionnement	
- visite : 1 dispositif/parcelle (**)	330.40 €
- majoration pour absence ou refus	165.20 €

Chaque dispositif implanté sur une commune ayant instauré et reversé la redevance de traitement des matières de vidange entre 2001 et 2010 bénéficiera d'une réduction forfaitaire de 30.40 €

Contre-visite	
- contre-visite : 1 diagnostic/parcelle (**)	74 €

(**) Lorsque plusieurs dispositifs sont (ou seront) implantés sur une ou plusieurs parcelle(s) cadastrale(s) contiguë(s) appartenant à un même propriétaire, une réduction forfaitaire de 10 % par dispositif est (sera) appliquée au total facturé

Agents IGN – Autorisation de pénétrer sur les propriétés privées

Un arrêté préfectoral du **28 décembre 2021** autorise les agents de l'IGN chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de gravimétrie, de stéréo-préparation, de levée de données, de révision des cartes, de l'installation de repères et bornes, et de l'inventaire forestier national, les opérateurs privés opérant pour le compte de l'IGN et le personnel qui les aide dans ces travaux lorsqu'ils sont dûment mandatés par l'IGN à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département d'Indre-et-Loire et à accéder librement aux propriétés publiques et privées, closes ou non closes à l'exception des maisons d'habitation

Concernant les opérations de l'inventaire forestier national, les agents pourront effectuer au besoin dans les parcelles boisées, les haies, les alignements, les terres plantées d'arbres épars ou à l'état de landes ou de broussailles, des coupes de végétation herbacées ou arbustives selon des couloirs pour permettre de mesurer des angles ou de longueurs d'objets distants, planter des piquets, effectuer des mensurations ou des sondages à la tarière sur les arbres, apposer des marques de repère sur les arbres ou les objets fixes du voisinage.

Il est précisé qu'il ne peut être abattu d'arbres fruitiers d'ornement ou de haute futaie, avant qu'un accord amiable ne soit établi sur leur valeur ou qu'à défaut de cet accord, il ait été procédé à une constatation contradictoire destinée à fournir les éléments nécessaires pour l'évaluation des dommages.

Les agents et personnes mentionnées ci-dessus seront munies d'une copie de l'arrêté préfectoral qu'ils seront tenus de présenter à toute réquisition.



La Brève de Plume Papote

L'arbre à soucis

Un jour, j'ai demandé à un artisan de venir chez moi pour effectuer divers travaux. Lorsqu'il est arrivé, avec une heure de retard, il m'a prié de l'excuser parce qu'une crevaison sur la route lui avait fait perdre du temps.

Toute la journée, il a travaillé dur chez moi, avec quelques complications, notamment lorsque la pose d'une porte s'est révélée plus délicate que prévu à mettre en place.

Au moment de terminer sa journée, sa scie électrique a rendu l'âme, et pour finir, au moment de rentrer chez lui, sa vieille camionnette a refusé de démarrer. Je l'ai donc reconduit chez lui et il demeura silencieux tout au long du trajet, visiblement fatigué et contrarié.



Arrivé chez lui, il m'invita à rentrer un moment pour rencontrer sa famille. Comme nous marchions le long de l'allée qui conduisait à la maison, il s'arrêta brièvement près d'un petit arbre et toucha le bout de plusieurs de ses branches.

Lorsqu'il ouvrit la porte pour rentrer dans la maison une étonnante transformation se produisit. Son visage devint rayonnant, il embrassa sa femme et prit tendrement ses deux enfants dans ses bras.

Lorsqu'il me accompagna à ma voiture, en passant près de l'arbre, la curiosité s'empara de moi et je lui demandais pourquoi il avait touché le bout des branches de cet arbre un peu plus tôt.



C'est mon « **arbre à soucis** » me répondit-il ...

Je sais que je ne peux pas éviter les problèmes, les soucis et les embûches qui traversent mes journées mais il y a une chose dont je suis certain : ceux-ci n'ont aucune place dans la maison avec ma femme et mes enfants. Alors je les accroche à mon arbre à soucis tous les soirs lorsque je rentre à la maison.

Et puis je les retrouve le matin en repartant travailler.

Ce qu'il y a de plus drôle, dit-il en souriant, c'est que lorsque je sors de la maison le matin pour les reprendre il y en a beaucoup moins que la veille lorsque je les avais accrochés.

Je suis sûre que vous pouvez vous trouver un « arbre à soucis » quelque part, tout près de chez vous ...

Et mon souhait pour l'année 2022 c'est que vous pensiez à vous en servir tous les soirs !

Bonne année à tous !

Plume Papote



CET HIVER, ON VOIT ROUGE



LA BETTERAVE ROUGE

Un produit de saison

Le terme betterave vient de la "bette", une plante cultivée à l'origine pour ses feuilles, dont la betterave est directement issue (elle vient des côtes de la Méditerranée, où elle pousse toujours à l'état sauvage) et de "rave", qui désigne toute plante potagère cultivée pour sa racine.

La principale particularité de la betterave tient à sa couleur pourpre ! Cette racine, très colorante, teintera l'ensemble de vos plats, mais donnera aussi une couleur originale à vos soupes et smoothies.

Connue depuis le début de notre ère, la betterave était utilisée par les Anciens à des fins médicinales. Les premières recettes ont été publiées au 2^{ème} siècle. Vers le 14^{ème} siècle, elle devient très prisée dans la gastronomie britannique.

La popularité de la betterave sucrière, quant à elle, doit beaucoup à l'intervention de Napoléon 1^{er}. A cause de la guerre avec l'Angleterre et du blocus exercé sur la France, le sucre de canne ne pouvait plus parvenir des Antilles. Afin de faire face à cette pénurie, l'Empereur offrit des terres à tous ceux qui cultiveraient la betterave sucrière, ce qui eut pour effet d'inciter significativement sa production.

Il faudra attendre le milieu du 19^è siècle pour voir la consommation de cette racine se populariser à travers toute l'Europe. C'est d'ailleurs à cette époque que l'on a mis au point une sélection de variétés à racine rouge, blanche et jaune, de qualité gustative supérieure.

Les deux variétés les plus souvent rencontrées sont la «noire ronde hâtive» ou «globe», dont la racine est ronde et lisse et la chair de couleur rouge sombre et la «Noire d'Egypte», plus globuleuse et plus lisse. Il existe aussi des variétés longues (*la Crapaudine*), et des variétés rose (*la Chiogga*) ou presque blanches (*Albina vereduna*).

Propriétés

Ses différents pigments contiennent des substances aux propriétés antioxydantes. Ses flavonoïdes ont une teneur qui demeure constante, même après cuisson. La betterave est ainsi l'un des rares végétaux à contenir des bêtaïnes, à qui elle doit sa couleur prononcée... qui tache!

De sa richesse en sucre la betterave tire un apport calorique assez élevé pour un légume (40 kcal/100 g).

Il reste toutefois modéré et ne doit pas pour autant freiner sa consommation. Il serait en effet dommage de se priver du pouvoir laxatif de ce légume-racine : il renferme en moyenne 2,5 g/100 g de fibres, d'autant plus douces et bien tolérées par les intestins délicats qu'il est consommé cuit.

Si vous dégustez la betterave crue, râpez-la le plus finement possible. Sachez aussi que ces fibres parviennent même à ralentir l'assimilation des glucides : autrement dit, elles procurent une énergie de longue durée.

La betterave possède aussi l'atout d'être gorgée de minéraux et d'oligo-éléments. Elle est très bien pourvue en potassium (336 mg/100 g). Ce nutriment agit en véritable régulateur de la pression artérielle et se révèle indispensable au bon fonctionnement du système nerveux. Elle renferme aussi une quantité intéressante de calcium et magnésium, ainsi que de nombreux micronutriments, indispensables au bien-être de nos cellules.

Enfin, elle constitue une véritable aubaine contre la fatigue, la perte d'appétit et l'anémie grâce à sa teneur en vitamines B, et notamment en acide folique (B9). Peu présent dans l'alimentation, celui-ci est essentiel, surtout chez la femme enceinte. Mettre une portion de 100 g de betterave à son menu permet de couvrir presque un tiers des apports quotidiens recommandés.



RECETTES

PLAT PRINCIPAL

INGREDIENTS

Orecchiette 450 g
Crème fraîche 300 ml
Huile d'olive 3 c à s
Betterave rouge 1
Betterave jaune 1
Echalote 1
Aneth 1 bouquet
Gros sel 1 c à soupe
Sel fin 1/2 c à café
Poivre du moulin

Difficulté : facile
Préparation : 15 mn
Cuisson : 30 mn
Temps total : 45 mn



DESSERT

INGREDIENTS

200 g de betteraves crues
Jus + zeste d'1/2 citron
2 œufs
60 g de beurre
1 c à café de levure chimique
100 g de farine
100 g de sucre de canne
1/2 cc de cannelle + gingembre moulu
Pour la ganache :
50ml de crème liquide
130g de chocolat au lait

Difficulté : facile
Préparation : 15 mn
Cuisson : 30 mn
Temps total : 45 mn

Orecchiette à la crème et betteraves rôties à l'aneth

Recette pour 4 personnes

PREPARATION

Faire chauffer une grande quantité d'eau avec la cuillère à soupe de gros sel. Lorsque l'eau boue, plonger les Orecchiette et les laisser cuire le temps indiqué sur le paquet.

Lorsqu'elles sont cuites, les égoutter et les réserver dans un saladier en ajoutant un filet d'huile d'olive et une pincée de sel fin. Mélanger bien. Préchauffer le four à 200°C. Éplucher puis couper les betteraves en cubes de 1 à 2 cm de côtés. Les arroser d'huile d'olive et d'une pincée de sel fin, puis les placer sur une plaque de cuisson et les réserver. Pendant ce temps, préparer la sauce à la crème : éplucher puis émincer une échalote, ciseler un demi bouquet d'aneth.

Dans une petite casserole, faire suer l'échalote dans une cuillère à café d'huile d'olive, puis ajouter la crème liquide. Faire chauffer 2 minutes en remuant, saler et poivrer, puis ajouter une cuillère à soupe d'aneth ciselée.

Lorsque les betteraves sont cuites, les retourner et les placer dans un saladier. Ajouter le reste de l'aneth ciselée, mélanger bien.

Pour finir, servir les Orecchiette nappés de sauce crémeuse et de betteraves rôties. On peut aussi servir avec un peu de parmesan râpé. Enfourner à four chaud pendant 30 minutes.



Gâteau aux betteraves

Recette pour 4 personnes

PREPARATION

Utilisez des betteraves crues que vous cuirez vous-même.

Cuire les betteraves enroulées dans du papier aluminium 50 min environ au four à 200°C.

Laisser tiédir.

Préchauffer votre four à 180°C.

Mixer les betteraves avec le jus de citron et son zeste, les réduire en purée.

Blanchir les jaunes d'œufs avec le sucre, puis y mélanger la purée de betterave.

Ajouter la farine, la levure et les épices. Bien mélanger.

Intégrer le beurre fondu à la préparation.

Monter les blancs en neige et les intégrer à la préparation.

Verser dans des moules individuels. Enfourner 30 minutes à 180°C.

Pendant ce temps préparer votre ganache.

Porter à ébullition la crème. Éteindre le feu. Puis ajouter le chocolat en morceaux. Attendre quelques minutes le temps que le chocolat fonde, puis mélanger énergiquement. Étaler sur le gâteau une fois refroidi.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
Antenne de Richelieu

PLANNING
assistants maternels & gardes d'enfants à domicile
3 janvier - 4 février 2022

Don à savoir ?
Les RAM changent de nom et deviennent des Relais Petite Enfance

TOURAIN VAL DE VIENNE
Antenne de Richelieu
3bis avenue du Québec
M 06 79 98 13 41 / 02 47 93 91 22
ram.crichelieu@gmail.com

ATELIERS D'ÉVEIL
pour les assistants maternels, les gardes d'enfants à domicile et les enfants de 0-3 ans

JANVIER

lundi 18, 10h30-11h30
Motricité libre avec Séverine WEABER
Salle du RPE

mardi 19, 9h30-10h
Contes avec Cécile Noël
Salle du RPE

lundi 27, 10h30-11h30
Motricité libre avec Séverine WEABER
Salle du RPE

mardi 28, 9h30-10h45
Éveil musical avec Edouard Rousseau
Salle du RPE

lundi 24, 10h30-11h30
Motricité libre avec Séverine WEABER
Salle du RPE

mardi 25, 9h30-10h
Contes avec Cécile Noël
Salle du RPE

jeudi 27, 10h-11h
Lecture à voix haute
Bibliothèque Monigny-Marmande

lundi 31, 9h30-11h30
Motricité libre avec Séverine WEABER
Salle du RPE

FEVRIER

mardi 1^{er} 9h30-10h
Contes avec Cécile Noël
Salle du RPE

INSCRIPTIONS
via le portail pro
p.ram-cc-tvv.gramaxib.fr

POUR VOUS LES PROS
assistants maternels et gardes d'enfants à domicile

Atelier ludique
sur les perturbateurs endocriniens et fabrication de produits naturels avec le CPIE
jeudi 20 janvier
18h30 - 20h
Salle du RPE de Richelieu

Analyse de pratique professionnelle
avec Stéphane Monard
mardi 1^{er} février
20h-22h
RPE Richelieu

Formation continue
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces avec Anne Ligou d'Antée Formation
lundi 17 et mardi 18 février
9h - 17h
Les Pissenettes
Sainte-Maure-de-Touraine
Formation maintenue à 22 inscrits

INSCRIPTIONS
auprès de l'animatrice
06 72 98 13 41 / 02 47 93 91 22
ram.crichelieu@gmail.com

Les antennes Relais Petite Enfance sur le territoire

TOURAIN VAL DE VIENNE
Communauté de communes
Tel: 02 47 97 03 26 - contact@cc-tvv.fr
www.cc-tvv.fr

Les RAM de l'Île Bouchard (ram-bouchardais@cc-tvv.fr), de Richelieu (ram.crichelieu@gmail.com) et le CPIE vous proposent :

Le Jeudi 20 janvier 2022 de 18h30 à 20h

Atelier ludique sur les perturbateurs endocriniens
pour les futurs parents, parents d'enfants de moins de 3 ans et assistants maternels

Où se cachent-ils ? Comment les éviter ? Quelles solutions ?

Venez découvrir quels sont les effets sur la santé d'une exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse et les 1000 premiers jours de vie d'un enfant.

Vous apprendrez à connaître les sources d'exposition à la maison et comment les réduire au quotidien.

Vous fabriquerez une ou deux préparations naturelles (produits d'entretien, cosmétiques ou produits d'hygiène pour bébé,...)

Merci de vous inscrire auprès d'un des deux RAM et d'apporter quelques contenants (bocaux, bouteilles, vaporisateurs...).

Service Plus

Choisissez le service dont vous avez besoin :

- SERVICES DE LA MEGALOPOLITAIN**
Études de la maison
Études de la ligne
Jardins
Piscinologie
Aide administrative
- GARDE D'ENFANTS DEPUIS 6 ANS**
Besoin garderie (hygiène, repas...)
Surveillances
Aide aux devoirs
- SERVICES AUX PERSONNES AGÉES ET DÉPENDANTES**
Aide à la toilette
Préparation des repas
Entretien du logement et de la ligne
Accompagnement médical, administratif...
Aide à la mobilité et aux transports
Courses

Chèque
Prestations réalisées par des professionnels ou bénévoles à la lettre

Simplex
Un service, un devis, un contrat de prestation, une facture

Équité
Intervention rapide adaptée à votre situation

Siège Social
5 antennes

33 boulevard Paul Lemer Centre
37100 Chinon
02 47 93 91 22
serviceplus@cc-tvv.fr

Bureau de la République
2702 Avenue
02 47 98 17 06
serviceplus@cc-tvv.fr

14 route de Chinon
37120 Puzos-8
02 47 98 91 38
p.e@cc-tvv.fr



ECOLE PRIMAIRE DES DEUX RIVIERES

La rentrée

La rentrée s'est bien passée pour tous les élèves. Cette année, l'école accueille 35 élèves : 10 PS – 7MS – 14 GS et 5 CP.



Mme LEVEQUE NAOURES est l'enseignante des PS-MS et travaille avec Carole JOUFFROY. Mme BONNET est l'enseignante des GS-PS et travaille avec Manon DUMAS.

Depuis le 1^{er} octobre 2021, l'école accueille Rémi Bastille, emploi civique. Il accompagne les élèves dans leurs activités et gère la bibliothèque (emprunts hebdomadaires, tri et entretien des livres).



L'année scolaire 2020-2021

Visite au château du Rivau

Dans le cadre de notre projet « princes et princesses », nous sommes allés au château du Rivau. Déguisés en princesses et chevaliers, nous avons visité les jardins et découvert l'histoire de la fée Rosalie. Après un pique-nique dans les jardins, nous avons visité le château. Tout le monde a passé une agréable journée.



Découverte de l'histoire de Rosalie dans les jardins



Les élèves ont appris à manier l'épée.

le Carnaval

Cette année nous avons pu défiler dans les rues de la commune pour le carnaval. Pour l'occasion, les élèves avaient confectionné des costumes de princesses médiévales et de chevaliers, et préparé des danses médiévales

La fête de l'école

Les conditions sanitaires ne permettant pas d'organiser la fête de l'école habituelle, nous avons dû revoir son organisation. Cette année, elle a eu lieu dans la cour de l'école et les élèves ont pu présenter à leurs familles, des danses préparées.

Le défilé



La danse médiévale



Projet nature

Qui dit nouvelle année, dit nouveau thème : cette année notre fil rouge sera la nature. Nous mènerons de nombreuses activités pour découvrir le monde qui nous entoure. Nous sommes allés en forêt courant novembre et nous y retournerons en hiver pour observer l'évolution de la forêt au fil des saisons. La fédération départementale de pêche interviendra dans notre école pour nous faire découvrir les petites bêtes de l'eau et nous sensibiliser à la protection des rivières. Le SMICTOM viendra également pour des animations autour du compostage et installera un composteur pédagogique.



A la recherche des trésors de la forêt



Découverte et pratique du Landart

la bibliothèque

Cette année encore nous poursuivons notre collaboration avec la bibliothèque de Champigny-sur-Veude et nous irons rendre visite aux bénévoles 3 fois dans l'année. L'équipe a choisi des livres sur le thème des arbres ; nous les découvrirons en classe puis les élèves voteront pour leur livre préféré. Une rencontre avec un auteur devrait avoir lieu courant mars



Lecture d'histoires par une bénévole



Les élèves ont aidé les bénévoles à ranger les livres



Toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année

La directrice

Inscription année scolaire 2022 - 2023 :

Les inscriptions pour les enfants nés en 2019 débuteront au mois de mars. Pour prendre rendez-vous, contactez l'école au 02 47 95 74 81 ou par mail ec.lesdeuxrivieres@gmail.com



3 Naissances

Noam Cirot (13/05)
 Julia Mexmain (19/07)
 Malory Baran (15/08)



5 Décès

Claude Menard, le 14 janvier
 Maurice Fleury, le 19 mars
 Claude Renard, le 14 avril
 Colette Gouineau, le 17 juin
 Hugues Thuissard, le 07 août



3

Permis de construire,
 10 Déclarations Préalables et
 26 Certificats d'Urbanisme traités.
 1 172 € versés à la CCTVV pour
 l'instruction des dossiers



2 079 €

dépensés pour le
 Fleurissement de la
 commune dont 1 163 € pour
 plantation d'une haie
 à la demande de l'ABF



66 **Seniors**
 plateaux-repas distribués
 et 14 bons d'achats offerts



47 enfants gâtés par le Père Noël
 (344 € jouets et chocolats).



99 838 €

Investissements réalisés* (hors voirie)

Cimetière : 10 390 €

Défense Incendie

72 392 €

(subventions obtenues 430435 €)

Mobilier Mairie et urbain : 3 756 €

Rénovation bâtiments publics

13 300 €

(subvention obtenue 7336 €)



15 037 €

Participation communale aux
 frais de fonctionnement des
Ecoles pour 34 élèves



18 565 € dépensés en **Voie**

(travaux, achats de cailloux, enrobés, ...)

* Des travaux non encore facturés sont toujours en cours. Les chiffres indiquent les opérations terminées, facturées et réglées. Les subventions sont accordées sur le montant HT des travaux. Un fonds de compensation de la TVA est versé à la commune deux ans après les investissements





Les RV 2022

Voici le calendrier dont nous disposons à ce jour

Janvier

- 14, 15 & 17** Distribution des sacs poubelle (Petite salle près du stade)
Je 20 Démarrage du recensement des habitants

Fevrier

- Je 10** A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
Sa 19 Fin enquête recensement

Avril

- Di 10** Election présidentielle (1^{er} tour)
Je 14 A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
16, 17 et 18 Chasse aux Œufs 🐣
Di 24 Election présidentielle (2^{ème} tour)

Mai

- Sa 14** Spectacle pour enfants (Bibliothèque)

Jun

- Sa 04-Di 05** Fête de la Rose 🌹
Je 09 A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
Di 12 Elections législatives (1^{er} tour)
Di 19 Election législatives (2^{ème} tour)

Août

- Sa 13-Di 14** Joutes Equestres 🐎

Septembre

- Di 11** Fête de la Citrouille et du potager 🍷
Sa 18-Di 19 Fêtes du Patrimoine 🏰
Sa 18-Di 19 Journée du Patrimoine - Animations - Feu d'artifice (Commune)

Octobre

- Je 13** A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
Sa 22 Banquet des Seniors (Commune) - 12h30
Sa 22-Di 23 Fête des Fleurs d'automne 🌸
29, 30 et 31 Halloween 🎃

Décembre

- Je 8** A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
Di 11 Arbre de Noël (Commune) - 17h00

Château du Rivau, dates non communiquées à ce jour :

- 🏰 Bal Renaissance
- 🏰 Plein-air russe



La saison culturelle 2022 de la communauté de communes n'a pas encore été communiquée

Toutes les dates ci-dessus sont données de manière indicative. Elles risquent de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes qui seront données par les autorités.

🏰 Ces manifestations entrent dans la convention culturelle de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne
<https://www.cc-tv.fr/culture/>



🏰 Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau
www.chateaudurivau.com

Pas de permanence de Mme le Maire en janvier
 Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie

🏰
 Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly
 Tél : 02.47.95.70.36
 @-mail : commune-lemere@orange.fr

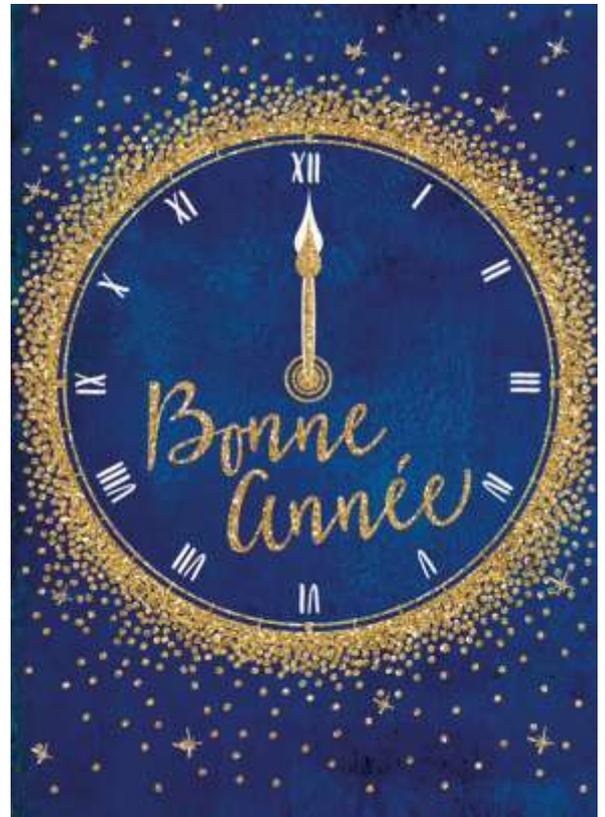
🏰
 Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

Bibliothèque communale
 Tél : 02.47.95.72.54
 @-mail : [biblio-lemere@orange.fr](mailto: biblio-lemere@orange.fr)

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h30-12h00	



Bulletin communal gratuit - Conception et rédaction réalisées par Mme le Maire - Ne pas jeter sur la voie publique.

GLOSSAIRE

AGEC.....	Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire
CAUE.....	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCCVL.....	Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire
CCTVV.....	Communauté de Communes Touraine Val de Vienne
CGCT.....	Code Général des Collectivités Territoriales
CLECT.....	Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CNPE.....	Centre Nucléaire de Production d'Electricité
COVID.....	COrona VRus Disease
CPIE.....	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CRST.....	Contrat Régional de Solidarité Territoriale
DDL.....	Direction Départementale de la Lecture Publique
DDT.....	Direction Départementale des Territoires
DETR.....	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
DRAC.....	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DVD.....	Digital Versatile Disc (disque numérique polyvalent)
ECT.....	Extension des Consignes de Tri
ENS.....	Espace Naturel Sensible
EPCI.....	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FDSR.....	Fonds Départemental de Solidarité Rurale
FTTH.....	Fiber to the Home, (Fibre optique jusqu'au domicile)
GEMAPI.....	GÉstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations
GPS.....	Global Positioning System
IGN.....	Institut National de l'Information Géographique et forestière
INSEE.....	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MERS.....	Middle East Respiratory Syndrome (syndrome respiratoire du Moyen Orient)
MICAP.....	Mission de Coordination de l'Architecture et du Patrimoine
Loi NOTRE.....	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
OAP.....	Orientation d'Aménagement et de Programmation
OM.....	Ordures Ménagères
PADD.....	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PEHD.....	PolyEthylène Haute Densité
PET.....	PolyEthylène Téréphtalate
PLU/PLUi.....	Plan Local d'Urbanisme / Intercommunal
PMR.....	Personnes à Mobilité Réduite
PNR.....	Parc Naturel Régional
PPI.....	Plan Particulier d'Intervention
RAMEP.....	Relai Assistantes Maternelles Enfants Parents
REOM.....	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
RGPD.....	Règlement Général de Protection des Données
RODP.....	Redevance d'Occupation du Domaine Public
RPE.....	Relai Petite Enfance
RPI.....	Regroupement Pédagogique Intercommunal
SATESE.....	Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux
SCOT.....	Schéma de COhérence Territoriale
SDIS.....	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIAEP.....	Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
SIEIL.....	Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire
SME.....	Syndicat de la Manse Étendu
SMICTOM.....	Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
SMO.....	Syndicat Mixte Ouvert
SNA.....	Service National de l'Adresse
SRAS.....	Syndrome Respiratoire Aigu Sévère
STA.....	Service Territorial d'Aménagement
SVE.....	Saisine par Voie Electronique
TGAP.....	Taxe Générale sur les Activités Polluantes
TNT.....	Télévision Numérique Terrestre
TPS/PS/MS/GS.....	Très Petite Section/ Petite Section/ Moyenne Section/ Grande Section
UNESCO.....	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
UVE.....	Unité de Valorisation Energétique

Pour être informé en toute circonstance, des événements ponctuels qui concernent la vie de la commune, il vous suffit de télécharger l'application mobile **PanneauPocket** sur votre téléphone portable, et les alertes de la commune vous sont toujours accessibles. Pas d'identifiant, ni de mot de passe et pas de création d'un compte : votre téléchargement est totalement anonyme.

Plus d'infos :

<https://www.panneaupocket.com/>



Vous constatez un dysfonctionnement, un fil téléphonique arraché, un lampadaire qui ne fonctionne plus ?

N'hésitez pas à contacter la mairie le plus rapidement possible afin que le nécessaire soit fait au plus vite pour le bien-être de chacun

02 47 95 70 36

ou

commune-lemere@orange.fr

Merci pour votre vigilance



Frederic **BOURREAU**
06 64 52 59 79

Anthony **CHEVAL**
07 61 25 17 57

Gilles de **LAÂGE**
06 46 39 53 78

Maçonnerie Pierre de Taille

ZA des Marais, 8 place des Amarantes
37500 La Roche Clermault
02 47 93 91 71
snbilloncentre@outlook.com

**EURL MAÇONNERIE
AUCLIN
37120 LEMERÉ**

Tous travaux de maçonnerie :
Pierre, ouverture, terrasse, ravalement de
façade, mur de clôture...

auclin.maconnerie@outlook.fr
0652421017



GARAGE BONNION
65 ROUTE DE RICHELIEU
37500 RIVIERE
Tél. 02 47 98 36 61
Mobile. 06 17 05 32 38
garagebonnion@wanadoo.fr
eurorepar.fr



**28 ROUTE DE TOURS
37120 CHAVEIGNES**

Tél. : 02 47 95 31 41

Horaires : Lundi - Jeudi : 9h00-12h30 / 14h30-19h30
Vendredi / Samedi : 9h00 - 19h30 - Dimanche : 9h00 - 12h30

HARMONY PAYSAGES

Aménagement paysager
Enrochements de talus, berges
Allées, cours, pavages
Terrassement par mini-pelle
Plantations **Clôtures**
Arrosage Engazonnement
Bassin
Entretien de jardins
Élagage
Broyage, nettoyage de sauches

37500 **Ligré**
(à 5 min de Chinon) **02 47 95 65 25**



Rue de l'Europe, Zone CAP SUD, 49400 Distré · **02 41 51 20 75**

**ENTREPRISE DE TRAVAUX
AGRICOLES**

ROCHER Sylvain
La Tréhandière
37 120 LEMERÉ
06 84 48 69 02
sylvainrocher.37@gmail.com



SUPER U Chinon

U location

U DRIVE
coursesu.com

**OUVERT LE
DIMANCHE MATIN**

02 47 93 01 98



OPTICIEN NON DÉPENDANT

FUTUR OPTIC SE TRANSFORME ET DEVIENT MON OEIL



Nouvelle image, on garde tout ce que vous aimez et on améliore le reste,
pour que MON OEIL soit VOTRE OPTICIEN !

3 ter, rue Saint Vincent de Paul
37120 RICHELIEU
02 47 58 24 17

La Loge - 2, route de Tours
37190 AZAY LE RIDEAU
02 47 45 22 37



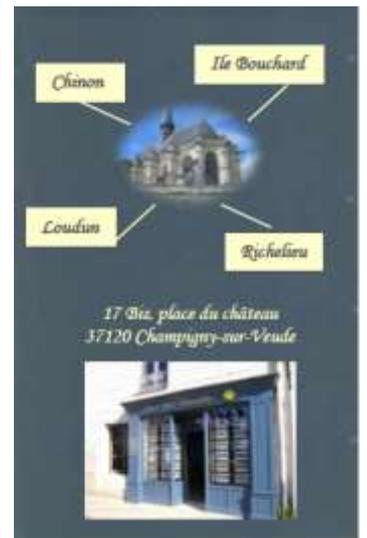
Saint Louis Immobilier



Tél. 02 47 95 20 04

Location - Gestion
Achat - vente
Conseil

stlouisimmobilier.fr
Courriel : *st.louis.immo@gmail.com*



Ferme & Jardin

Matériel pour jardin, agriculture, viticulture

Matériels agricoles, viticoles,
vinicoles, élevage, espaces
verts et motoculture

Votre concession
FERME ET JARDIN à L'Île Bouchard

📍 7 rue Saint-Lazare 📞 02 36 76 50 04

DeLaval **PELLENC**
FENDT **Kubota**

LE JARDIN DES ABEILLES

VENTE DIRECTE DE LEGUMES DE SAISON

06 79 17 91 20
JEAN-PAUL BUFFETEAU
jean-paul.buffeteau@hotmail.fr 140, route de Chinon 37120 RICHELIEU

Mardi et Vendredi de 17h à 19h30 / Samedi de 09h à 12h30

Jardinerie LIVOIREAU

Bruno MAILLET
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h15
et de 14h à 19h
Le Dimanche matin de 9h à 12h30

Route de Châtellerault - 37120 BRAYE-SOUS-FAYE
02 47 58 24 02 - 06 08 13 44 07
bruno.maillet9@orange.fr

TABAC du RICHELAIS

LIBRAIRIE - PAPETERIE



7, grande rue 37120 RICHELIEU

Tél. 02 47 58 11 18



MECA JCA

Réparation mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente de véhicules neufs et occasions



8 rue Saint-Lazare - 37220 L'ÎLE BOUCHARD
02 47 58 65 65 - mecajca@wanadoo.fr



Devis gratuit

Pascal DUVERGER

Création et Rénovation

Combles et Salles de bain
Plâtrerie sèche / Isolation
Electricité / Plomberie / Peinture

06 80 36 55 18

www.pascalduverger.fr

duverger.multi.services@orange.fr

5 Route de Chinon 37120 LEMERE



vitraux d'art

Atelier Van-Guy

Jerôme Robert successeur

n° SIRET : 44989516800010

APE : 261J

Maître-verrier décorateur

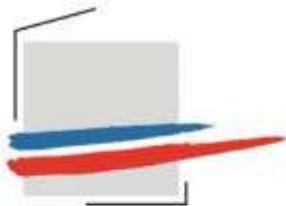
Le pot aux lièvres

37340 Continvoir

tel / fax : 02 47 96 81 14

van_guy_atelier@hotmail.com

Restauration et création de vitraux



MAISON DES MAIRES
D'INDRE-ET-LOIRE

LES MAIRES DE TOURAINE AGISSENT AU QUOTIDIEN POUR VOUS !

✓ En favorisant la solidarité
intergénérationnelle

✓ En servant les
citoyens et en agissant
pour la République

✓ En gérant l'état
civil pour les grandes
étapes de la vie



✓ En accompagnant les
commerces de proximité
pour la vitalité de nos
territoires



✓ En participant
à l'éducation
de nos plus jeunes

✓ En soutenant
la vie associative
et sportive



✓ En investissant
pour améliorer
toujours plus votre
cadre de vie



✓ En facilitant l'inclusion
des personnes défavorisées



✓ En contribuant
à préserver la tranquillité
publique



✓ En promouvant
la culture et ses acteurs
pour l'épanouissement
de tous

 @MAISONDESMAIRES37

L'UNION DES TERRITOIRES AU SERVICE DES CITOYENS
ASSOCIATION DES MAIRES D'INDRE-ET-LOIRE